

LA TOUR DU BOST (71710 – CHARMOY) UN ATELIER D'INSERTION AU SERVICE DES HOMMES ET DU PATRIMOINE



La façade est et la maison à l'époque de Bulliot en 1897, en 1992 et en 2007



SITUATION ET ENVIRONNEMENT DE LA TOUR DU BOST

La Tour du Bost est située au hameau du même nom, dans la commune de Charmoy, canton de Montcenis, département de Saône-et-Loire, à proximité immédiate de la Communauté Le Creusot-Montceau-les-Mines (à 7 km du Creusot, 14 km de Montceau, 4 km de Montcenis).

Elle est enclavée dans une exploitation agricole et horticole dont elle surplombe les bâtiments, appartenant à Monsieur Gaston Dubreuil et sa famille,

La Tour du Bost se dresse à la pointe orientale d'un promontoire, rattaché vers l'ouest aux contreforts méridionaux du massif d'Uchon. Vu de quelque distance, le monument semble occuper le fond d'une vallée, mais en fait il domine un petit bassin de prairies encaissées, jadis occupé par des étangs. Le cadre harmonieux, à la fois reposant et vivifiant, incite à la promenade et éveille la curiosité et l'esprit de découverte.

Géologie

La Tour du Bost est construite sur les grès rouges du Permien (260 millions d'années), à proximité des grandes failles limitant au nord la dépression Dheune-Bourbince et au sud le Massif d'Uchon. Elle est donc environnée d'affleurements de roches variées : Une courte promenade de la Tour du Bost (altitude 368 m) au Haut du Meuzoy (540 m) offre un voyage géologique d'un grand intérêt présentant successivement les grès rouges, les failles, un affleurements de grauwache (grès gris grossier), une barre quartzique, la carrière du Col du Bost, des chaos granitiques... et de là-haut, un magnifique panorama sur le bassin houiller de Blanzay-Le Creusot, au-delà, sur les monts du Charolais et, par temps clair sur le massif du Mont Blanc...

Paysages

La végétation et les paysages correspondent aux variations géologiques du sous-sol: Sur les grès du Permien s'étendent les pâturages, entrecoupés de ruisseaux et de mouilles. Les fonds humides étaient autrefois occupés par des étangs dont ne subsistent que les chaussées empruntées souvent par de vieux chemins.

Sur le grauwacke, la forêt de hêtres et de chênes et sur une aire assez importante où la roche affleure, une végétation extraordinaire de callunes, bruyères, herbes de terrains acides, innombrables lichens et mousses.

Au-dessus du Col du Bost, la pente très raide annonce le massif granitique battu par les vents d'ouest avec ses barres de quartz, ses chaos, ses murs de pierres sèches, ses friches de fougères et de genêts et ses grands châtaigniers.

Chemins

Toute la région est parcourue par un réseau de très vieux chemins dont certains remontent à l'époque celtique, comme le chemin de Montcenis à Uchon qui voyage sur les crêtes et dessert de nombreux sites gaulois, ou à l'époque romaine, comme la voie de Mâcon à Autun qui passe au pied même de la Tour. La plupart sont communaux et bien entretenus. D'autres sont encombrés de broussailles et difficilement praticables.

Un élément extraordinaire : La présence, le long de ces chemins, de "*bouchures*" très anciennes taillées en "*plaisies*" et en "*tresses*" selon les savoir-faire d'autrefois. Certains houx de ces bouchures sont millénaires.

Flore et faune

La variété des sols, l'influence du relief et de l'eau expliquent la richesse de la flore et des champignons. Une proportion non négligeable de prairies naturelles a préservé une flore originale et parfois rare, comme les petites orchidées présentes sur la liste des fleurs protégées de Bourgogne.

Quant aux oiseaux, la diversité des biotopes a, là encore, maintenu des espèces peu courantes (pie grièche à tête rousse, engoulevent d'Europe...). La présence de nombreux rapaces laisse supposer une grande variété de petits mammifères (rongeurs et insectivores).

De plus, le lac de la Sorme proche est un lieu de passage et de nidification pour de nombreux oiseaux migrateurs et la Tour elle-même sert parfois de gîte d'étape pour les cigognes d'Alsace.

Vie rurale

Sur un habitat dispersé où l'on "*tient feu et lieu*" depuis la nuit des temps, la culture la plus importante autrefois était le seigle, car les terres peu fertiles étaient "*fort sujettes aux lavasses et devers des eaux*". Au 19^{ème} siècle se répandit la culture de la pomme de terre. De nos jours, l'élevage bovin est dominant. L'élevage ovin persiste quoiqu'en régression. Des activités de diversification sont présentes sur de nombreuses exploitations : horticulture, élevage de cerfs, volaille fermière, miel, fromages de chèvres...

PRESENTATION GENERALE DU MONUMENT

La Tour du Bost est un haut donjon quadrangulaire (27 m au-dessus du sol dans son état actuel), tour de défense et de prestige, poste avancé des importantes forteresses d'Uchon et de Montcenis.

Les avantages offerts par le site sur lequel elle a été implantée sont les suivants :

- Un promontoire escarpé sur les côtés est et nord, et, au dire des spécialistes, aménagé par des travaux de terrassement, comme en témoignent certaines ruptures de pente du côté oriental.
- Un site cerné d'étangs sur trois côtés. Au nord et à l'est, une succession d'étangs, dont subsistent la trace des digues, occupait la dépression sur près d'un km de long. Au sud, un étang plus petit occupait le vallon entre la Grange d'en Haut et la Tour.
- Le grand chemin de Cluny à Autun, ancienne voie romaine ou médiévale, arrivait et se divisait sous les murs avant de franchir les étangs par des chaussées dans deux directions : Autun et Uchon vers le NO, Montcenis vers l'E.

Le nom de la Tour du Bost est parfois écrit dans les documents anciens tantôt « *Tour du Bos, du Boz, du Bosc, du Botz, du Bois* » et même *du Beau* », cette dernière orthographe témoignant de la prononciation. On ne saurait mettre en doute que l'origine du nom soit le celtique boscu qui a donné notre nom « bois ».

Mais c'est là la seule certitude : Le Bois était un village de la paroisse de Charmoy, mentionné en 1377. Les du Bois était une famille noble connue dès 1266 pour posséder des biens dans notre région et en particulier la Tour du Bost pendant plusieurs siècles. On peut alors se demander si c'est cette lignée qui a donné son nom à la Tour ; ou alors si des seigneurs ont bâti une tour, chef-lieu de leur fief, dans le village du Bois. Les deux hypothèses sont soutenables, la conjonction des deux est même possible, mais il n'existe aucune preuve pour emporter la décision.

La date précise de construction du bâtiment actuel est inconnue elle-aussi, faute de documents, et l'on est réduit à l'estimer d'après les caractéristiques architecturales et les remaniements que la Tour a subis.

Certains documents parlent de « *maison seigneuriale* », « *maison forte* » ou « *château* ». La tour s'intégrait donc sans doute dans un ensemble complexe de défense pouvant comporter des fossés (les étangs suffisaient peut-être), une escarpe surmontée d'une clôture en haies épaisses, en palis ou en maçonnerie, et des constructions en quadrilatère entourant une basse-cour. Certains bâtiments, bien que modifiés, conservent un air d'ancienneté et comportent des éléments de réemploi provenant de démolitions. Il est possible aussi que la tour ait été munie d'une chemise, c'est à dire d'un mur d'enceinte protégeant sa base. Seules des fouilles archéologiques permettraient de lever les doutes mais le terrier de 1581, cité par Bulliot, mentionne : « *Tous les hommes et subjectz de la Tour du Bos sont tenuz en tems d'éminent péril faire guet et garde en ladite tour et faire les menues réparations et emparemens tant des barbes a cannes que autres emparemens, ascavoir de baucher la basse-cour en leur fournissant le bois en place* » (une barbacane était un ouvrage avancé).

Les matériaux de construction du monument sont d'origine locale :

Les grès rouges ont pu être trouvés sur les lieux mêmes en creusant les parties basses. Il existait aussi plusieurs carrières autour du bourg de Montcenis en exploitation au Moyen Age et qui ont servi à la construction du château de Montcenis.

Les grès gris (grès arkose), beaucoup plus durs, qui ont été utilisés pour tailler les pierres d'angles, les escaliers ou les encadrements d'ouvertures, pourraient provenir des carrières de Courmarcou situées à quelques kilomètres.

Le granit provient du Massif d'Uchon tout proche.

Quant aux carreaux de sol et aux briques, nous connaissons l'existence d'une tuilerie médiévale située entre Montcenis et la Tour du Bost.

LA MAISON D'ACCUEIL

Ce bâtiment, reconstruit et aménagé en maison d'accueil lors de chantiers d'insertion successifs, a connu bien des avatars au cours de son histoire.

Deux documents des archives de Saône-et-Loire éclairent une partie de cette histoire. Le premier, daté de 1663, indique que c'est la maison seigneuriale où réside le fermier et mentionne les travaux à y effectuer : « *Et quant aux réparations nécessaires à faire en la maison seigneuriale de la Tour du Bost, convient refaire auprès de la cheminée et par derrier environ deux thoisés et demye de murailles à chault et à sable, que la fenestre de taille de la mesme chambre qui est celle où le fermier fait sa plus particulière résidence, la fenestre et croisée de taille a besoing d'estre remontée... que sur le plancher estant sur la chambre susdite, que encore que les travons y soyent presque tous bien posés, que néantmoins les aix n'y sont point bien jointz en sorte que la poussière tombe en ladicte chambre à tous momantz, qu'il y a grande réparation à faire en la gallerie par laquelle on passe de ladicte chambre à ladicte tour, laquelle on ne peut réparer suffisamment si elle n'est prise par le pied...* ». Cette « galerie » pose évidemment un problème que les relevés d'architecture permettront peut-être de résoudre...

Le second document de 1752 explique que M. de Maison-Rouge a fait démolir « *un bâtiment qui avait été anciennement ajouté contre cette tour par les seigneurs de la Tour du Bost, qui consistoit en une grande cuisine par dessous et par dessus deux chambres hautes et une chapelle voûtée, sur lesquelles chambres hautes et chapelle, il y avait en outre un petit grenier. Le bâtiment qui a été démoli avoit 20 pieds d'une face, 22 pieds de l'autre, la chapelle avoit 12 pieds de longueur et 11 de largeur. Dans cette démolition, on a fait construire un fournier couvert d'asseaux* ».

Ce texte fournit certaines précisions sur les dimensions de cette maison seigneuriale, bien plus haute que le bâtiment actuel et pourvue d'une chapelle. Cette chapelle (ou une autre) est attestée vers 1450, à la Tour du Bost.

Après sa démolition, vers 1750, la maison seigneuriale a été remplacée par un bâtiment agricole (fournier, toit à cochons, poulailler...)

C'est cette dernière construction qui avait été presque entièrement détruite dans les années 1970-1980 par la chute des murs de la plate-forme sommitale.

La restauration, effectuée à partir des photos anciennes, des témoignages, des restes de murs, les traces laissées contre la tour, a obtenu en 2004 le premier prix au concours du patrimoine organisé par le Conseil Général de Saône et Loire et le deuxième prix au concours organisé par le Conseil Régional de Bourgogne. Nous avons découvert, lors des travaux de cette maison, un magnifique évier qui avait été utilisé comme dalle de sol. Il a été reposé en place.



L'accueil

Les vestiges d'une grange adossée à la Tour (datant sans doute du XVIIIème siècle), menaçaient de s'effondrer.

Plutôt que de les démolir, une restauration complète a été conduite en deux étapes.

Le bâtiment peut aujourd'hui servir d'espace accueil et sanitaires.

LA TOUR : ASPECT EXTERIEUR

La Tour du Bost a conservé son caractère médiéval. La sévérité de ses hautes murailles, percées de quelques prises de lumières sans symétrie, ramène l'esprit vers les époques tourmentées où la sécurité déterminait l'architecture. Les baies à croisillon ont pu être ébrasées et élargies, mais quand on voit cette masse compacte et impressionnante de maçonnerie, la rareté des prises de lumière, on sent bien que c'est la crainte qui a façonné le logis et que la plupart des caractéristiques du monument étaient de rassurer ses occupants...

De l'extérieur, on peut remarquer certains remaniements ou destructions que la Tour a connus au cours du temps :

- Sur la face ouest, trois bretèches (éléments maçonnés en encorbellement, c'est-à-dire en saillie du mur et supportés par des corbeaux de pierre, utilisés comme latrines ou assommoirs) ont été démontées au cours du temps. Dans la plus basse, on a ménagé deux meurtrières pour arme à feu. Une fenêtre a également été bouchée.

- Sur la face nord, aucune modification visible.
- Sur la face sud, la porte et la fenêtre qui la surmonte (partiellement bouchée de briques) sont des ouvertures aménagées plus tardivement (XVI^e siècle ?), tout comme l'escalier (actuellement plan incliné). La fenêtre inférieure avait été bouchée et une meurtrière ménagée ; elle a été ouverte pour faire entrer la poutre dans la tour lors des travaux de décembre 2005.
- Le côté est a subi le plus de modifications. Des ouvertures ont été modifiées, des éléments ont disparu... Quant aux deux cicatrices parallèles du bas jusqu'en haut, ce sont les traces d'arrachement des murs d'une tourelle accolée, abattue vers 1750 et dont les caractéristiques et les fonctions sont discutées plus loin.
- Mais les destructions les plus importantes résultèrent d'un incendie provoqué en 1920 par les scouts du Creusot. Cet incendie, qui dura trois semaines, causa la destruction du toit et des planchers. Quelques mesures de protection furent prises après la catastrophe. Puis le monument fut laissé à l'abandon pendant 70 ans. Les murs de la plate-forme sommitale puis les voûtes s'effondrèrent à la longue, entraînant beaucoup de perturbations dans les maçonneries...

LE TALUS

Remarquons que le mur est incliné vers l'extérieur en talus, sur une hauteur de 2 à 3 m au-dessus du sol selon la déclivité du terrain. Ce talus était un élément important de la défense. D'abord, il permettait de faire rebondir sur l'ennemi les pierres lancées d'en haut. Et l'augmentation d'épaisseur (de 0,70 m à 1 mètre), produite par le fruit de cette base, offrait, outre son utilité comme contrefort, un obstacle à la sape, moyen utilisé par les assaillants pour provoquer l'effondrement de la muraille. L'épaisseur des murs dépasse 3 m à la base...

Rien n'a été négligé pour donner à ce talus la plus grande solidité. Il est fait de pierres de taille en grand et moyen appareil. A certains endroits, on peut remarquer les trous qui accueillaient lors de la construction les chevrons ancrés horizontalement dans les murs (les boulines) et destinés à soutenir les plateaux d'échafaudage. Certains de ces trous ont été aménagés dans l'angle inférieur de grosses pierres d'appareil.

LA TOURELLE AVANCEE

Cet important élément architectural a été détruit au XVIII^e siècle, comme l'explique un document de 1752 (ADSL B 2150) : « *La Tour du Bos étant quarrée, elle a quatre faces. Ses deux plus grandes ont 43 pieds et demy et les deux moindres, 37 pieds. Il nous a été rapporté que c'est Monsieur de Maison-Rouge (seigneur de 1744 à 1750) qui a fait démolir un colombier en pied, qui était attaché à ladite tour et avait été bâti dans le même goût, en pierres de taille conformes à celles de la même tour qui a cent pieds de haut, et le colombier autant* ». Les pierres ont sans doute servi à la construction du nouveau château de Saint-Nizier. C'est ce que suggère le même document de 1752 : « *En desmolissant peu à peu le château de Saint-Nizier, on trouveroit de la pierre de taille suffisamment pour faire le nouveau bâtiment. Avec celle qu'on tirera de la Tour du Beau et de Charmoy des desmolitions qu'on y a faites, il y aura bien des bois de charpente, poutres, lianes, solivaux et planches qui serviront pour le nouveau bâtiment...* ».

Cette tourelle détruite a été l'objet de nombreuses interrogations quant à son rôle et à son agencement. Voici ce qu'écrivit Bulliot : « *Le corps de logis principal était contrebouté d'une tourelle annexe, disparue entièrement... Cette tourelle accolée, servant d'entrée, ne pouvait s'ouvrir au ras du sol et s'affranchir des précautions usitées alors. Un seuil au rez-de-chaussée eût été une anomalie et le plus grave des dangers. La porte, située environ à 4,80 m au-dessus du sol, donnait dans la tourelle puis au premier étage de la grosse tour, en correspondance avec une grande porte visible à l'intérieur...* ».

La tourelle n'a jamais été une cage d'escalier puisque tous les étages sont desservis par l'escalier à l'intérieur des murs. Ce n'était pas non plus une poivrière encastrée dans les maçonneries du donjon et soutenue par un encorbellement. Le texte de 1752 ne laisse aucun doute à ce sujet. La tourelle était fondée en pierres de taille, semblables à celles du logis principal auquel elle était reliée et de même hauteur de bas en haut, soit cent pieds, ce qui confirme leur contemporanéité ».

Les traces laissées par les arrachements causés par la démolition de la tourelle permettent de vérifier ces assertions.

- La soudure est marquée au niveau du sol par la brèche pratiquée dans le talus pour ouvrir la grande porte et son œil de bœuf et par l'utilisation dans la maçonnerie de grès de nature et de taille différente.

- Plus haut et jusqu'au sommet, les cicatrices des arrachements sont très visibles.

- Il y a une lacune dans la corniche du chemin de ronde, là où il donnait sur la plate-forme sommitale de la tourelle, élément indispensable de la défense.

- Jusqu'à l'arc de décharge, le vide de la tourelle abattue a été bouché par un mur peu épais, et dont la liaison est de mauvaise qualité (carreaux, mortier)

- Dans la partie au-dessus de l'arc de décharge subsistent les deux portes superposées qui faisaient communiquer la tour et la tourelle.

Evidemment, comme Bulliot, nous regrettons cette destruction « *car l'adjonction monumentale de la tourelle apportait au corps de l'édifice une physionomie pittoresque en coupant les lignes monotones de la façade est, et atténuait la nudité actuelle...* »

C'est en automne 2004, lors de travaux d'aménagement autour de la maison d'accueil nouvellement reconstruite que les stagiaires du chantier d'insertion ont découvert les fondations de la tourelle avancée.

Lors de sa visite du 2 février 2005, M. Frédéric Didier, architecte en chef des Monuments Historiques, a donné pour consignes que ces soubassements soient étudiés et consolidés.

A plusieurs reprises au cours de l'année 2005, les membres de l'association se sont livrés à des travaux de décapage et de sondage pour déterminer l'implantation de cette tourelle. A l'aide des mesures, photographies et relevés d'architecture pris lors de ces travaux, au sol et dans les étages accessibles, Nicolas Balland a dressé le plan des fondations et a apporté beaucoup d'informations pour comprendre l'organisation et l'aménagement de la tourelle. L'hypothèse formulée par Bulliot selon laquelle la tourelle aurait pu être le conduit d'un treuil desservant tous les étages n'est pas soutenable. En fait, la surface intérieure de la tourelle jointe à la surface aménagée dans l'épaisseur du mur de la tour constituaient à chaque étage une pièce d'environ 4 m de long sur 2,50 m de large, reliée à la grande salle par une porte. Selon le niveau, cette pièce servait de sas d'accès à la tour, d'élément de défense de l'entrée ou de chambre privative. Les détails de ces aménagements devraient être prochainement publiés.

Un article de Philippe Lauzun sur les châteaux gascons du XIII^e siècle doit assez bien résumer le rôle de cette tourelle « *Ces tourelles carrées, creusées à la base mais sans ouverture dans les parties basses, sont étroites et fort hautes. Leurs constructeurs ont ménagé, au premier ou même au deuxième étage une baie de porte servie par une échelle mobile, en analogie avec des types plus anciens. Leur abord n'est pas défendu par un fossé mais par une enceinte de palissade* ».

Les stagiaires du chantier d'insertion 2006 ont maçonné, jointoyé et consolidé ces bases. M. Didier, en visite à la Tour le 3 novembre 2005, a insisté pour que les travaux sur ces fondations soient poursuivis pour apporter plus de lisibilité aux visiteurs sur l'implantation de la tourelle. Quant aux éléments de défense des abords, seules des fouilles archéologiques pourraient en confirmer l'existence...

L'ENTREE DE LA TOUR

Cette entrée que nous empruntons, monumentale (1,40 m de large) et surmontée d'un œil de bœuf un peu prétentieux, n'a été ouverte qu'au XVIII^e siècle. Comme nous l'avons dit, dans les temps plus anciens, la tourelle interdisait toute communication avec le dehors au niveau du rez-de-chaussée pour des raisons évidentes de sécurité.

Cependant, il faut remarquer que cette entrée n'a jamais eu de porte avant celle que nous avons posée en novembre 2007, comme en témoignait l'absence de gonds et de seuil. Sur les conseils de M. Didier, les stagiaires de l'atelier d'insertion ont réalisé cette grande porte de chêne. Les ferrures ont été forgées et les gonds scellés au plomb par Gauthier Jacquelin. La grosse serrure date de la fin du XVII^e siècle

L'entrée se fait sur un palier de 2,70 m de profondeur. Cette mesure correspond à l'épaisseur du mur : 3 m à la base, 2,30 m en moyenne. Le sol de ce palier est en partie un plancher amovible recouvrant un plan incliné donnant dans la cave. Les encoches et des rainures creusées dans la pierre attestent d'un tel dispositif, qui a été rétabli pendant l'année 2005.



La montée d'escalier

L'accès aux étages se fait par un escalier construit dans l'épaisseur des maçonneries.

Aujourd'hui l'accès au premier étage se fait par une porte, ouverte tardivement au rez-de-chaussée, à la base de la tourelle avancée dont ne subsiste que les fondations.

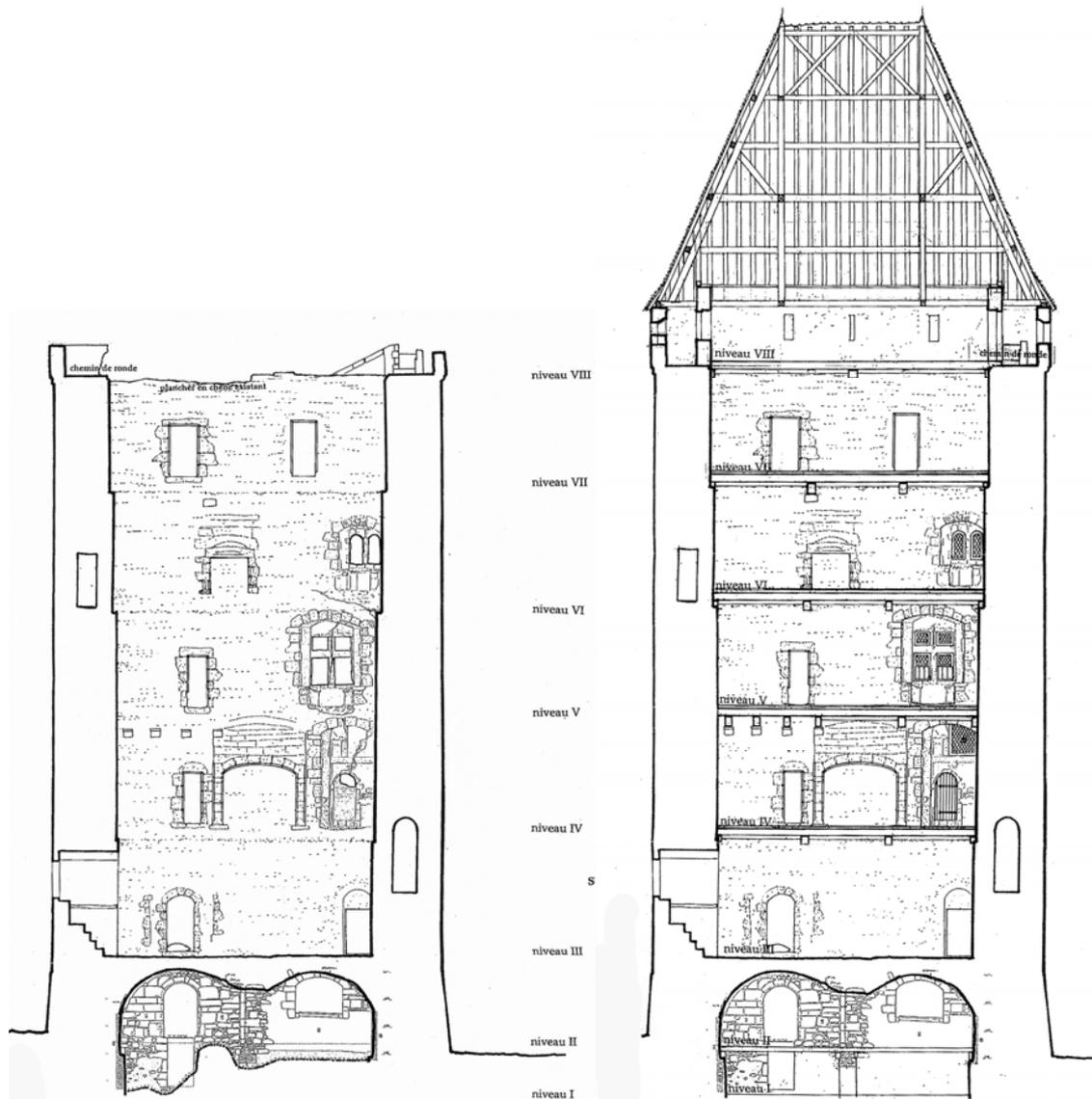
L'ORGANISATION VERTICALE DE LA TOUR

Ce palier, desservant à la fois le rez-de-chaussée et l'escalier qui mène dans tous les étages, nous invite à parler de l'organisation verticale du monument.

La Tour du Bost comprend deux parties séparées par des voûtes :

- La partie sous voûtes compte deux niveaux, un niveau souterrain et le rez-de-chaussée, séparés par des planchers et divisés par un mur de refend (est-ouest) sur lequel s'appuient les voûtes.
- La partie au-dessus des voûtes compte six étages séparés par des planchers.

Selon Bulliot, la Tour du Bost à son origine était bien plus humble et plus trapue puisqu'elle ne comprenait que quatre étages, 2 niveaux sous les voûtes, 2 niveaux au-dessus. Nous y reviendrons plus loin en visitant les étages.



*Coupe nord-sud, état en 1999
(dessins Frédéric Didier Architecte en Chef des M.H.)*

Coupe nord-sud (état projeté)

L'ESCALIER

Les huit niveaux de la tour sont desservis par un escalier qui constitue une véritable curiosité. Cet escalier remarquable est un passage, large de 0,60 m à 0,90 m, haut de 2 m à 2,20 m, ménagé à l'intérieur de la muraille et surmonté soit par une voûte, soit par d'épaisses dalles de grès. Il est interrompu à chaque niveau par un palier donnant sur une porte d'entrée à une salle. Il suit les quatre côtés de l'édifice et circule depuis le sous-sol jusqu'au chemin de ronde, en tournant à angle droit à chacun des étages et en longeant de l'un à l'autre une face entière du quadrilatère. Il accomplit ainsi sur le pourtour du bâtiment, à la lueur des meurtrières et des petites fenêtres, un trajet d'une fois et demie le tour du donjon. Cet escalier, d'un type archaïque, est très rare et peut-être unique par sa longueur et sa continuité.

Les marches, au nombre de 117, d'une seule ou de deux pièces de grès, sont encastrées dans les murs et offrent une foulée de 0,25 m sur 0,20 m de hauteur. Elles sont souvent inégales et usées, et pour les protéger pendant les travaux, ont été habillées de planches.

DU REZ-DE-CHAUSSEE AU SOUS-SOL

Empruntons l'escalier à droite pour descendre à l'étage inférieur.

La porte de 1,60 m de hauteur sur 0,60 m de largeur, dont le tour de pierre est chanfreiné, était munie d'une forte serrure pour garantir la cave de visites intempestives...

On rencontre d'abord un palier de 2 m de long. Dans le mur de droite, un arrachement important dû peut-être à des « chercheurs de trésor ». Y avait-il une niche qu'ils ont agrandie et démolie ?

Les trois marches conduisent à un nouveau palier de 0,80 m de côté qui reçoit, dans l'angle N-E, le jour parcimonieux et lugubre d'une petite meurtrière oblongue de 0,36 m sur 0,07 m. Son étroitesse s'explique par le fait qu'elle est placée à 2,30 m seulement du sol extérieur.

La rampe de huit marches longeant le côté nord descend à un nouveau palier de 0,80 m de côté. Cette partie avait aussi été remblayée et l'humidité avait dégradé les pierres qui ont été changées et jointoyées.

Dans le mur qui fait face à l'escalier, un châssis carré en pierres de taille de 0,40 m de côté, avec feuillures pour la porte, donne sur une niche de 1 m de long sur 0,60 m de large et autant de hauteur. La destination de ce placard nous est inconnue.

Trois nouvelles marches en retour d'angle permettent d'avoir accès au niveau inférieur de la tour.

LE NIVEAU EN SOUS-SOL

Tout ce niveau inférieur est souterrain, et a été creusé en grande partie dans les grès rouges.

Lorsque nos travaux ont commencé, le sous-sol était comblé et dans l'état qu'avait connu Bulliot à la fin du XIXe siècle : « *Un remblai considérable, imprégné d'humidité, obstrue complètement ce niveau, les bas-fonds de la tour, que l'infiltration de l'eau a condamné* ». L'étage avait été remblayé au cours du temps, pour des raisons qu'on peut supposer : Après l'effondrement des planchers, le remblai permettait l'accès de plain pied au rez-de-chaussée pour entreposer du bois ou des légumes. De plus, certaines parties basses de la tour étant en eau, il fallait éviter les noyades d'enfants ou d'animaux et empêcher la prolifération des moustiques...

Le décaissement, difficile et peu ragoûtant, de près de 150 m³ de terre et de boue noirâtre et puante, puis la restauration de tout cet étage se sont effectués en plusieurs étapes :

- Un premier sondage (1993) avait révélé l'existence d'un plan incliné descendant de l'entrée jusqu'au sous-sol.
- Le décaissement de la citerne a été entrepris par un chantier de bénévoles pendant l'été 1998, sur un mètre de profondeur le long des murs.
- Ce travail a permis pendant l'hiver suivant de consolider et jointoyer le murs rendus apparents et de retailler et reposer certains des corbeaux destinés à recevoir la sablière du plancher.
- En juillet 2001, un stage Monument Historique a effectué un sondage archéologique des remblais de la première salle de ce niveau, qui a mis en évidence un processus de comblement aux XVIII^e et XIX^es siècles, au-dessus d'une couche de boue noire très liquide.
- Au printemps 2002, le déblaiement de la première salle a été achevé lors d'un chantier d'insertion. Il a été suivi de la pose des sablières, solives et plancher.
- Pendant l'automne 2002, c'était au tour de la citerne de retrouver son apparence d'autrefois (décaissement et pose du plancher) lors du même chantier d'insertion.

Ce premier niveau ainsi mis au jour se compose de deux salles jumelles, une cave et une citerne, chacune de 7 m x 4 m environ, séparées par le mur de refend et reliées par une porte voûtée.

La citerne

Le sous-sol, mystérieux jusqu'à son déblaiement, était l'objet de légendes à propos de l'existence d'une citerne sans fond... A son propos, Courtépée, vers 1760, raconte « *qu'il y a toujours quinze pieds de profondeur remplis d'une eau très vive, quoique cette tour soit édifiée sur un monticule. Les habitants prétendent que cette fontaine servait à cacher des trésors. Ils croient même encore qu'on s'exposerait à la fureur des génies si l'on tentait d'épuiser les eaux* ».

Bulliot, qui n'avait pu voir la citerne, puisqu'elle était déjà comblée, explique : « *Le vaste récipient affecté à l'approvisionnement en eau témoigne du souci qu'on avait de n'en jamais manquer. La citerne avait une importance capitale dans les donjons et son aménagement était un des soucis principaux du constructeur... Le sondage n'a pu être complet à cause de l'obstruction des décombres. Une perche enfoncée de 4 mètres, du dehors, à travers un larmier, n'a pas pu atteindre un fond solide...* ». Mais il ajoute un peu plus loin : « *L'eau de la citerne, malgré ses déperditions et son encombrement, a encore un mètre de hauteur et un niveau supérieur à celui du puits* ».

Gaston Dubreuil se souvient aussi qu'en sa jeunesse, il essayait, avec son père et quelques voisins, d'enfoncer des perches dans la boue humide pour toucher le fond. En vain...

Les travaux de décaissement et de restauration de la citerne nous ont, hélas, amenés à ranger cette mystérieuse et insondable fontaine au nombre des mythes, comme les souterrains, les oubliettes et le trésor... Mais ils ont permis de rétablir le niveau de l'eau et de découvrir un système d'alimentation et d'évacuation complexe, dont voici les principales données :

La citerne a une superficie d'un peu plus de 28 m². Sa contenance est d'environ 6 m³. Elle est alimentée par un puisard creusé dans la roche, situé dans l'angle S-O, et dont on n'a pas encore sondé le fond. L'eau a une hauteur constante d'une vingtaine de cm. En effet, elle ne peut monter dans la citerne ni déborder dans la cave, car un orifice, aménagé sous le seuil de la porte de communication, conduit le trop-plein dans un canal jusqu'à l'extérieur de la tour (voir plus loin les explications sur ce canal)

Un élément à noter, c'est la remarquable qualité de l'enduit de la citerne et de la cave. Après des centaines d'années d'enfouissement dans la terre humide, il tient accroché obstinément aux murs. Sa teinte légèrement rougeâtre est causée par le tuileau, poussière de tuile ou de brique pilée que les maçons d'autrefois ont ajoutée au sable et à la chaux, ce qui a pour effet d'imperméabiliser le mortier et d'étanchéifier les murs.

A propos de l'utilisation de la citerne, Bulliot apporte les précisions suivantes : « *La citerne servait non seulement à la cuisine mais un treuil spécial, affecté au service de la salle des gardes et de la salle du maître située au dessus, descendait un seau qui, rempli directement au réservoir, était remonté jusqu'à une cage de bois (de 2,10 m de long sur 0,70 m de large) à la première salle, et dans une logette attenante à la seconde salle* ». Ces aménagements ont été détruits par l'incendie de 1920, et le trou dans la voûte destiné au passage des seaux a sans doute fragilisé cette partie de la voûte qui s'est effondrée...

Dans le mur ouest de la citerne, on aperçoit une ouverture rectangulaire. Elle traverse presque verticalement le mur jusqu'à un petit larmier, situé au ras du sol extérieur, larmier autrefois fermé d'une portelle dont la feuillure est visible. Ce conduit sert sans doute à l'aération du sous-sol.

La cave

Cette salle est encore actuellement envahie en partie par l'eau de la citerne.

Il faudrait, pour avoir une cave sèche, colmater les brèches de la murette qui contient l'eau de la citerne, puis remaçonner le canal qui évacue son trop-plein lorsque la nappe phréatique monte pour éviter les débordements dans la cave. Ce canal en pierre, d'une profondeur de 25 cm environ, recouvert de dalles, suit le côté E jusqu'à l'angle N-E où, par un conduit qui traverse le mur, il mène l'eau à l'extérieur dans un puits perdu et vers les prés en contrebas.

Outre l'escalier, la cave est desservie par le plan incliné, à l'est, sur lequel s'ouvre le plancher amovible du palier d'entrée. Ce système permettait sans doute de faire descendre les marchandises pour les stocker dans la cave.

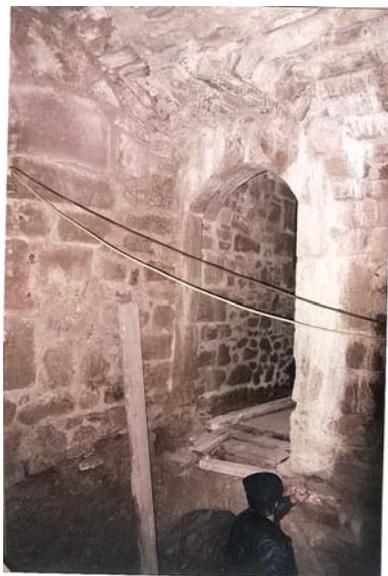
La grosse pierre cylindrique basculée sur le sol est sans doute tombée de l'étage supérieur lors de la destruction des planchers. Elle ressemble à la meule dormante d'un moulin...

L'ouverture rectangulaire dans le mur ouest est symétrique, par rapport au mur de refend, à celle de la cave. Elle a le même usage, créer un courant d'air dans l'étage souterrain pour assainir l'air.

Les 130 m³ de terre gorgée d'eau évacués de la citerne et de la cave ont été laissés à l'air libre pour séchage. On s'est mis ensuite à tamiser cette terre pour retrouver le matériel ancien qu'elle pouvait contenir. Cette tâche est loin d'être terminée.

Rendus à leur état primitif, ces sous-sols, semblables à des cachots, n'éveillent guère dans l'esprit l'image de jours de fête... C'est pourquoi remontons vite l'escalier pour revenir au rez-de-chaussée...





Les caves

Après l'incendie qui a détruit la couverture et tous les étages de la Tour, il était difficile d'accéder aux deux niveaux de caves. Les voûtes de la cuisine et du cellier étaient effondrées et les caves entièrement remblayées.

Après la restauration des voûtes, les deux caves inférieures ont été déblayées et le sol de séparation reconstitué.

LE REZ DE CHAUSSEE

Bulliot résume ainsi le rôle de cette partie inférieure de la tour : « *Toute cette partie située sous les voûtes était celle des dessertes. Elle comprenait ce qui concerne les besoins de l'existence d'une forteresse à une époque troublée : citerne, cave, bûcher, cuisine, réserves alimentaires, de manière à pouvoir supporter un siège, une réclusion d'un certain nombre de jours sans être contraint de se risquer au dehors* ».

Ce niveau sous les voûtes, réhabilité, comprend lui-aussi deux salles jumelles, la cuisine et le cellier, séparées par le mur de refend.

La porte qui donne accès à cet étage (largeur 1,30 m) est couronnée par deux arcatures surbaissées, en pierres de taille et en retrait l'une sur l'autre.

En 1992, au début des travaux, ce niveau était occupé par des tonnes de gravats et l'on n'y accédait qu'avec difficulté. En effet, à la terre apportée pour combler le sous-sol s'ajoutait tous les matériaux de l'effondrement de la plus grande partie des voûtes, de la cheminée, de la porte entre les deux salles, de l'embase du soupirail, et d'une partie du mur de refend.

Cet étage a donc connu de nombreuses et difficiles étapes de restauration. Le déblaiement des remblais, le tri et le rangement des pierres, commencés à la fin de l'année 1992, se sont poursuivis lentement jusqu'au printemps 1996, précédant ou accompagnant les travaux de maçonnerie. Un sondage archéologique des éléments effondrés s'est déroulé en décembre 1994.



Les voûtes effondrées du rez-de-chaussée en 1992

Les voûtes

Elles s'étaient effondrées dans les années 1970 (les 4/5 de la voûte de la cuisine, le 1/3 de la voûte du cellier), entraînant avec elles toute la cheminée et une partie de la muraille, et les voûtains et l'arc de la porte entre les deux salles.

Au début de l'année 1996, les membres de l'association dirigés par Gêrôme Merle, compagnon, tailleur de pierre, ont remonté l'arc doubleau de la porte.

Au printemps 1996, tandis que les derniers remblais étaient emportés, que le mur de refend était consolidé, un chantier de bénévoles, encadré par Patrick Janet, a réalisé l'ouvrage de charpente et de coffrage destiné à soutenir les pierres des voûtes pendant leur reconstruction.

En juillet de la même année, un autre chantier de bénévoles a extrait dans la carrière du Pont d'Argent sur le plateau d'Antully, les dalles nécessaires la reconstruction des voûtes. 25 tonnes de pierres ont été ainsi triées, chargées à la main sur un camion et transportées jusqu'à la Tour du Bost.

En août, les bénévoles ont remaçoné les voûtains au-dessus de la porte de communication.

Les travaux de reconstruction de la voûte du cellier se sont poursuivis du mois d'août au 1^{er} novembre.

Au printemps 1997, un nouveau chantier remontait entièrement la voûte de la cuisine.

La reconstruction des voûtes s'est terminée en automne 1997, avec le décoffrage. Leur jointoiment s'est poursuivi de façon irrégulière car il posait chaque année le problème de la destruction de l'habitat des chauves-souris qui logent entre les pierres.

A la fin de l'année 2007, les chauves-souris parties, la voûte de la cuisine a été entièrement rejointoyée. La voûte du cellier sera reprise et jointoyée pendant l'hiver 2008.

La cuisine

Elle est éclairée à l'ouest par un soupirail voûté, avec un très fort glacis et un ébrasement de 1,85 m. Cette ouverture était autrefois munie de barreaux,

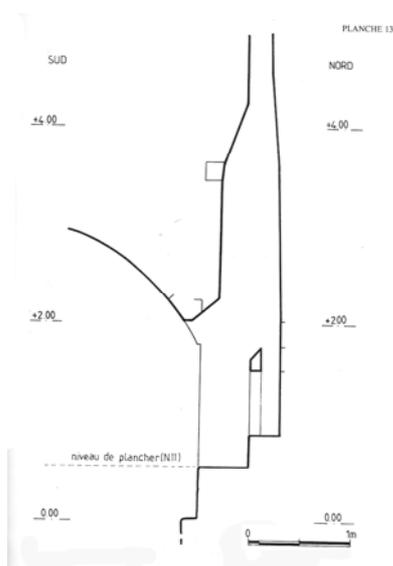
L'embase de ce soupirail s'était effondrée sur plus de 80 cm, elle a été reconstruite en juillet 1995 lors d'un chantier de bénévoles.

La cheminée

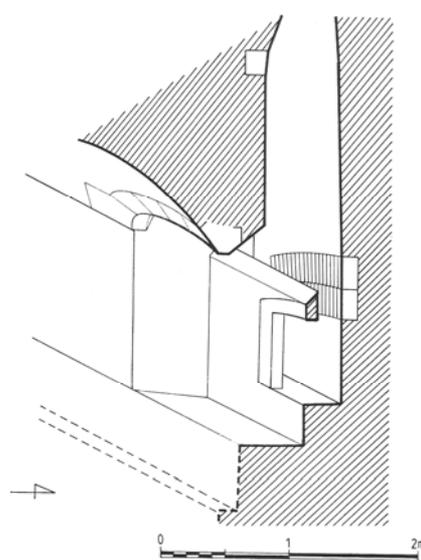
Bulliot la décrivait ainsi : « *Sur le mur nord, à droite en entrant, une cheminée de 2 m de large, en pierres de taille et sans botte ni moulure, dont le manteau repose sur un arc très surbaissé, a pour contre-cœur un briquetage cintré, en arrête de poisson, qui caractérise les contre-cœurs en tuileaux dans les cheminées du douzième siècle, afin de mieux résister au feu* ».

La chute des voûtes avait totalement emporté la cheminée et une partie du mur, jusqu'à un arc de décharge situé à plus de 3 m au-dessus. Cet arc ne reposait plus sur rien et sa chute risquait d'entraîner un pan entier du mur nord. En l'absence de tout document pour reconstruire cette cheminée, il fallait parer au plus vite et la solution d'urgence a consisté à maçonner une sorte de mur de soutènement conservant le conduit de la cheminée (mai-juillet 1993, stage AFPA, encadrement Pierre Hoffman).

L'année 1994 a été consacrée à des recherches de témoignages et d'archives susceptibles d'éclairer la reconstitution de la cheminée. Cette longue quête a été couronnée de succès puisque dans les papiers Bulliot de la Société Éduenne à Autun, dormait un modeste croquis de la coupe de la cheminée. Ces renseignements et des relevés d'architecture (stage juin 1994 sous la direction de Gilles Fèvre) ont permis d'envisager la reconstruction de cette cheminée complexe qui, outre son rôle traditionnel d'accueillir un foyer et d'évacuer la fumée, sert aussi à soutenir la voûte.



Coupe de la cheminée de la cuisine (Bulliot, 1897)



Proposition de reconstitution en coupe

Pendant l'année 1996, Gérôme Merle, tailleur de pierre, a taillé et mis en place les sommiers et les pierres de l'arc surbaissé de cette cheminée.

Il ne restait plus qu'à déboucher le conduit obstrué par des monceaux de pierres et le premier feu de joie pouvait être allumé...

Le cellier

Cette pièce, symétrique à la cuisine, ne présente comme ouverture qu'un soupirail.

Bulliot pensait que ces soupiraux étaient des aménagements de la Renaissance, substitués à des meurtrières : « *Les larmiers actuels, bien qu'étroits, auraient présenté primitivement un danger au niveau du sol. Leur disposition et leurs matériaux signalent un aménagement, une amélioration postérieurs, datant sans doute de la fin du XV^e et plus probablement du XVI^e siècle* »



VERS LE PREMIER ETAGE

Du palier d'entrée part une rampe de 14 marches vers les niveaux supérieurs, entre les murs appareillés en pierre de taille portant la marque des ouvriers, un V.

La cage d'escalier est voûtée dans sa partie supérieure.

Sur le mur extérieur (qui regarde vers l'est) une meurtrière est ouverte, couvrant l'accès à l'entrée. Il y a aussi une porte et une petite fenêtre qui donnent actuellement dans le grenier de la maison d'accueil.

Cet escalier aboutit à un palier long de 3,70 m. A l'origine l'escalier repartait à angle droit par rapport à ce couloir, comme en témoigne une partie du châssis d'une ancienne porte aujourd'hui murillée.

La porte ouverte vers le midi doit être distraite de la construction ancienne. En effet la brèche créée par son ouverture dans l'épaisseur de la muraille est bien visible : Elle a coupé le grand appareil du couloir et l'a remplacé par un replâtrage en moellons disparates. Elle date d'une époque où les exigences de sécurité avaient disparu. En effet, cette entrée, percée à un angle facile à entamer, à 2,50m seulement de hauteur avec escalier, aurait été trop facilement abordable à des époques périlleuses.



LE PREMIER ETAGE

Nous arrivons au niveau situé au-dessus des voûtes. Nous y pénétrons par une porte ancienne. A l'époque de Bulliot, cette entrée donnait d'abord sur un tambour en bois du XVII^e siècle.

Cette salle mesure de 9,40 m de long, 7,10 m de large et 4,30 m de haut.
En 1991, il n'y avait qu'un trou encombré de gravats à cet étage puisque, rappelons-le, les voûtes étaient aux 3/4 effondrées.





Salle du premier étage

Après plusieurs années passées à réaliser des travaux importants pour la sécurisation de la Tour, il était nécessaire de se consacrer à des tâches plus gratifiantes.

Après la réalisation de la poutraison fermant la perspective sur le sommet, des ateliers se sont développés sur le premier étage :

** Réalisation des enduits lissés à la truelle*

** Pose des tomettes au sol*

** Restauration de la cheminée*

** Installation électrique*

redonnant vie à ce niveau avant de poursuivre le travail au second étage.

Les travaux de restauration de cette salle se sont déroulés en plusieurs phases.

1. Rétablissement du sol après la reconstruction des voûtes.
2. Reprise et consolidation des maçonneries.
3. Reconstitution du plafond (hiver-printemps 2007). Il a fallu faire entrer dans la salle une énorme poutre de 9 m de long sur 0,50 m de section (poids 2,3 tonnes environ), la hisser et la faire pénétrer dans les trous qui marquaient l'implantation de l'ancienne poutre détruite par le feu en 1920. Une fois cette rude tâche accomplie, il a fallu poser les sablières et les solives (250 kg chacune au moins), puis les planches.
4. Enduits des murs au mortier de chaux (printemps-été 2007). Le dosage, la couleur, le serrage et le lissé ont fait l'objet de nombreux essais. Les joints ont été refaits à la manière du Moyen Age et selon le témoin ancien qui subsiste dans la fenêtre Sud.
5. Pose des carrelages (automne 2007).
6. Reconstruction de la cheminée (printemps 2007- hiver 2008).
7. Pose de l'installation électrique (entreprise François Boivin à Crissey 71530).
8. Consolidation des pierres des fenêtres. Il manque les barreaux et les volets...



Des campagnes de relevés d'architecture menées sous la direction de Jean-Jacques Duvaux (1996) et de Jean-Manuel Paoli (1997) ont mis en évidence les modifications importantes apportées à cet étage au cours du temps. Selon leurs besoins, les différents propriétaires y ont effectué des travaux, percé ou rebouché des portes et des fenêtres.

À l'origine, cette salle était, comme dans tous les donjons, la salle des gardes, la plus proche de l'entrée. Elle contrôlait un axe de circulation particulièrement important entre l'entrée dans la Tour et l'escalier qui desservait tous les étages.

Plus tard, elle est devenue lieu de prestige et d'agrément (grande cheminée)

Enfin, au derniers temps de son occupation, elle était une pièce roturière, salle de service dévolue aux domestiques et aux cuisiniers (aménagements de l'âtre, bouchage de la fenêtre Sud). Bulliot indique qu'à son époque, subsistait, contre le mur Est, une cage en bois pour le treuil puisant directement à la citerne par une ouverture ménagée dans la voûte. Cet élément a été détruit par l'incendie de 1920.

Après que la tour a été abandonnée des hommes, cette salle a servi de grenier.



La cheminée.

Elle a connu plusieurs phases d'aménagement correspondant à des besoins différents selon les époques :

Premier état.

Une cheminée ressemblant aux autres cheminées des étages (style gothique).

La hotte (seule partie existante), construite en pierres rectangulaires, est solidaire de la muraille avec lequel elle ne forme qu'un élément. Le contre-cœur est fait dans un appareillage mixte de blocs bruts, de blocs ébauchés et de pierres équarries. Un arc de décharge surmonte le tout. Il a subi un léger affaissement. Aucune trace ne subsiste du manteau qui a été démonté (piédroits, linteau ou d'autres éléments datant de la même époque).

Deuxième état

La cheminée gothique est démontée en grande partie. On reconstruit une nouvelle cheminée dans le style Renaissance. C'est celle qu'on voit maintenant, monumentale. Cinq grosses pierres, taillées et moulurées ont été encadrées de chaque côté dans le mur pour former les piédroits. Le linteau est composé de plusieurs éléments moulurés. Il est surmonté d'une corniche également moulurée. La hotte est modelée soit avec du stuc, soit avec des carreaux de terre recouverts d'un enduit à la chaux. Cette cheminée, élément de prestige, n'a de signification que dans un cadre raffiné.

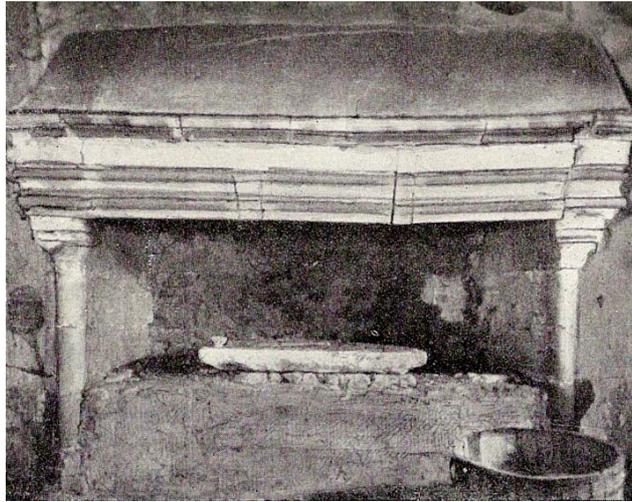
A son sujet, Bulliot apporte d'autres précisions intéressantes : « *La cheminée, refaite certainement au XV^e siècle, mesure 2,70 m de largeur et 1,90 m sous le linteau, avec une hotte saillante et des traces de peinture jaune et rose sur les gorges et les moulures, dont la plus élevée est ornée d'un ruban en hélice noir et blanc* ».

Le linteau et la moulure disparus ont été taillés dans le grès gris et restitués par Gérôme Merle, compagnon tailleur de pierre, grâce à une photographie de Bulliot faite à la fin du XIX^e siècle et accompagnée de quelques renseignements.

Troisième état

La cheminée est transformée en cuisinière. L'âtre est surélevé et muni de pierres de cuisson. C'est ce qu'explique Bulliot : « *La salle a fini par être convertie en une sorte de cuisine, si l'on en juge par le foyer massif en maçonnerie, exhaussé d'un mètre sous le manteau de la cheminée, et recouvert d'une aire de 10 cm de terre glaise battue, comme celle d'un four* ».

Cette transformation, confirmée par une photographie de cette époque, est certainement concomitante avec le bouchage de la fenêtre sud. En effet, la cheminée ainsi aménagée consommait moins de combustible, mais elle chauffait beaucoup moins.



La cheminée à l'époque de Bulliot : on voit le foyer en maçonnerie



Le carrelage

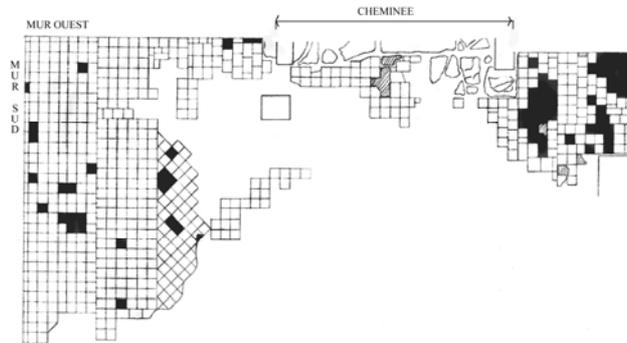
Ne subsistaient du carrelage ancien que quelques mètres carrés, (là où les voûtes ne s'étaient pas effondrées), fortement dégradés par la chute des pierres des murs supérieurs et par les intempéries. D'autres carreaux ont également été retrouvés dans les déblais et sont en meilleur état.

Ces carreaux de terre cuite sont carrés et de dimensions plus ou moins régulières (de 13,5 à 14,5 cm de côté environ, de 2,8 à 3 cm d'épaisseur et leurs côtés sont chanfreinés), de couleur ocre et rouge. Mais il en existe en grès de couleur noire brillante (terre sableuse ayant subi un coup de feu au four ?), ce qui donne au sol un aspect bicolore.

Ceux qui étaient en meilleur état ont été reposés à l'emplacement qu'ils occupaient, dans la bande le long du mur Sud.

Un relevé (réalisé par Jean-Manuel Paoli en 1997) avait permis de mettre en évidence un effet de décor, consistant à créer des formes géométriques en variant la direction de pose des carreaux

(zone en damier dirigé à 45 °). Devant la cheminée, subsistaient aussi quelques dalles de pierre fortement dégradées.



Carreaux en place (relevé de J.-M. Paoli en 1997)

La pose des nouveaux carreaux (fabriqués par les Terres Cuites de Laschamps à Pontaumur, Puy-de-Dôme) et des dalles de pierre a respecté autant que faire se pouvait l'ancien décor.

A remarquer, à gauche et devant la cheminée une pierre plate intégrée dans le carrelage. Elle servait de base à un pilier de bois qui étayait la poutre avant l'incendie. Il y avait sans doute une seconde pierre qui avait la même fonction de l'autre côté de la salle, mais elle a disparu dans les décombres...



La fenêtre nord

L'accès à cette fenêtre se fait par un escalier de cinq marches. L'embrasure, voûtée, large et profonde fait comme une petite pièce à l'intérieur du mur. Elle est occupée en partie par l'escalier et

de chaque côté par un banc de pierre appelé coussiège, inclus dans la maçonnerie. Elle comporte aussi des niches.

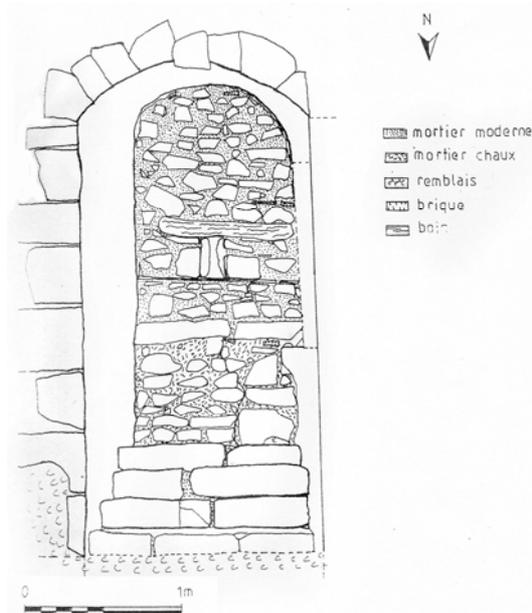
La fenêtre à meneau se trouve à 5 m au-dessus du sol extérieur. Selon Bulliot, elle devait être à l'origine de moindre dimension, même si dans son état postérieur, elle présente des garanties suffisantes de résistance. En effet, chaque baie, haute de 1,30 m sur 0,50, est protégée par deux barreaux verticaux et cinq horizontaux fixés de part et d'autre dans les pierres de l'encadrement. Le meneau a particulièrement souffert des arrachements de cette grille de fer et sera renforcé.

La fenêtre est composée de 12 éléments de pierre : 8 pièces pour les tableaux, 1 pièce pour l'appui, 2 pièces pour le linteau, 1 pièce pour le meneau.

La fenêtre sud

L'accès se fait par un escalier de 3 marches qui portent la marque d'un tailleur de pierre. L'embrasure est voûtée. Il y a à droite un étroit banc de pierre.

A l'époque où la grande cheminée est devenue cuisinière, la fenêtre a été bouchée avec des pierres, des tuiles, du bois et du mortier, ne laissant qu'une meurtrière pour défendre le côté sud de la Tour (voir relevés d'architecture).



Cette fenêtre a été rouverte en janvier 2006 lorsqu'il s'est agi de faire entrer la grande poutre dans la tour.

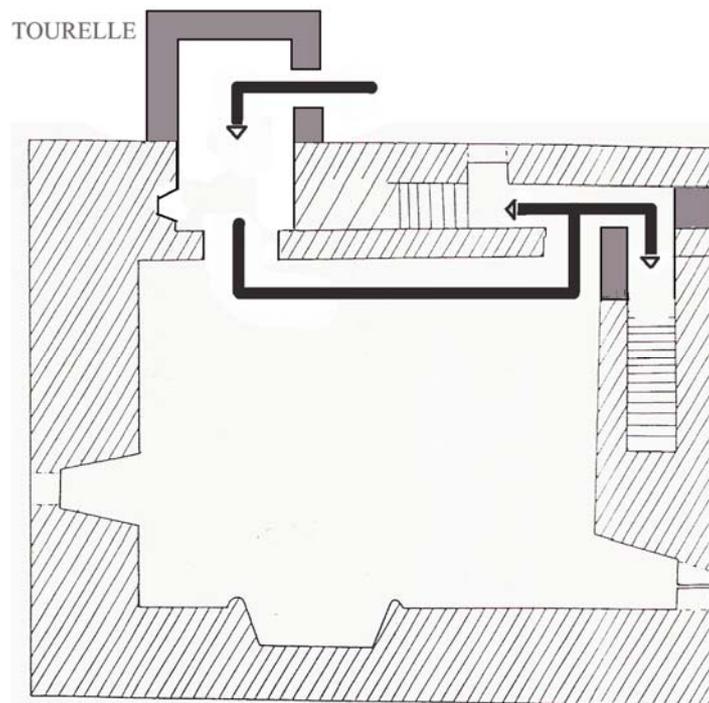
La pièce de la tourelle et l'ancienne entrée

Les traces des piédroits de l'ancienne porte d'entrée se distinguent dans l'enduit de la salle. Cette porte a été rétrécie, certainement au XVIIIe siècle.

Cette petite pièce mesure 1,25 m sur 2,25 m. Elle était bien plus vaste autrefois puisqu'elle se poursuivait en longueur dans la tourelle (elle mesurait alors 4 m de long sur 2,25 m de large).

Le mur qui bouche le côté Est a été reconstruit au XVIIIe siècle après la démolition de la tourelle. Il est percé d'un œil de bœuf garni de barreaux de fer forgé.

Anciennement, le sol était un plancher amovible. Au XVIIIe siècle, on lui a substitué une maçonnerie de mauvaise qualité surmontée d'un carrelage. Le carrelage actuel a été posé récemment, en même temps que celui de la salle.



Essai de restitution de l'axe de circulation d'origine

La porte d'accès à l'escalier supérieur

Comme on peut le remarquer, cette porte a été ouverte sans soin dans le mur qui séparait l'escalier de la salle. Son ouverture a correspondu à une modification totale de l'axe de circulation à l'intérieur de la Tour.

Autrefois, après être entré dans la salle par la tourelle avancée, on devait longer le mur et franchir la porte ancienne à l'angle Sud-Est pour ressortir dans les escaliers conduisant aux autres étages. Ce trajet était obligatoire pour des questions de sécurité évidentes : les soldats exerçant une surveillance dans la salle contrôlaient les visiteurs avant qu'ils ne puissent parvenir au palier qui les menait dans tous les étages.

La destruction de la tourelle et l'ouvertures de deux portes aux niveaux inférieurs ont rendu caduc cet axe de circulation et l'ont remplacé par celui que nous connaissons actuellement (voir croquis).

VERS LE DEUXIEME ETAGE

Reprenons notre ascension le long de la façade méridionale. L'étroite ouverture vers l'extérieur (0,70 m sur 0,10 m), plutôt que de meurtrière, semble avoir servi de prise de lumière pour éclairer les 21 escaliers de la rampe voûtée.

Nous parvenons au palier de 2,80 m de long, sur lequel s'ouvre, à droite, la porte de la salle seigneuriale. Sa fonction domestique est indiquée clairement par la pierre d'évier encastrée, en face de la porte, dans la muraille extérieure et déversant vers le dehors.

LE DEUXIEME ETAGE

De cette salle, malheureusement trop fréquentée par les pigeons, nous avons une vue du volume impressionnant de l'intérieur de la Tour, avec ses cheminées monumentales, ses ouvertures imposantes. La masse compacte des murs, l'austérité de l'architecture confèrent à cet espace un caractère sombre et austère. La perspective s'est déjà beaucoup réduite depuis 1991, où l'on pouvait la contempler depuis le rez-de-chaussée, et elle va évidemment diminuer jusqu'à disparaître avec le rétablissement des différents niveaux.

Selon Bulliot, dans la tour primitive, cet étage était le dernier avant la plate-forme sommitale. Il abritait l'appartement seigneurial et il y avait, *« pour abréger la communication des ordres entre l'appartement du maître et la salle de garde du niveau inférieur, un judas, conduit acoustique percé dans un billot de chêne à travers le plancher, qui donnait la facilité de se faire entendre directement, d'échanger un entretien, de surveiller au besoin ce qui se passait ou se disait en dessous »*.

Le plafond

Bulliot, qui l'a vu, photographié et étudié avant l'incendie, en fait une description précise qui lui sert d'argument pour prouver que la Tour du Bost primitive s'arrêtait au-dessus de ce second étage : *« Une poutre énorme, équarissant de 0,50 m et entaillée pour recevoir des poutrelles massives en guise de solives, porte le plafond un peu bas, en appuyant ses extrémités sur de lourds corbeaux en pierre de taille. Pour surcroît de précaution, comme si l'on eût craint un écrasement, ces extrémités sont arc-boutées de pièces de bois de même dimension, reposant à leur tour sur un rang inférieur de grosses consoles de pierre telles que les précédentes, qui laissent supposer sur ce plafond une charge absolument anormale... Cet agencement spécial caractérisait la fonction de la plate-forme supérieure : On entassait sur cette charpente monstrueuse tout ce qui pouvait servir à la défense : un monceau de cailloux, des matériaux les plus divers pouvant servir de projectiles pour écraser les assaillants... »*.

La fenêtre de l'angle Nord-Est

Elle présente une croisée de pierre, munie de barreaux. L'embrasure voûtée accueille deux coussièges et une niche.

La cheminée

A cintre très surbaissé et à faible saillie, elle a 3,50 m de long et 2 m de hauteur. Elle a été totalement obstruée à une date inconnue. Nous avons évidemment pour projet de l'ouvrir après avoir recalé et rejointoyé les pierres du cintre.

L'ouverture de l'angle sud-est

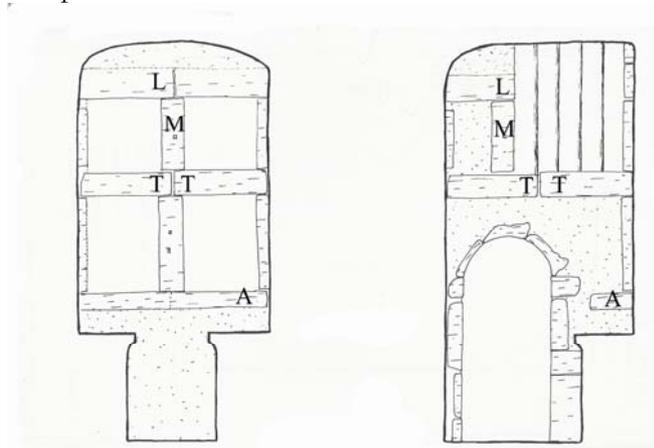
Cette ouverture a subi divers avatars que les relevés d'architecture ont permis de mettre en valeur. Les traces les plus anciennes sont celles d'une fenêtre tout à fait semblable à celle de l'angle nord-est : une croisée de pierre, une embrasure voûtée comportant deux coussièges et une niche. Plus tard (XVIIe siècle ?), l'ouverture a été obstruée, la croisée détruite et ses pierres ont servi de base et de linteau à une petite ouverture aménagée dans le coin supérieur gauche, le coussiège de gauche a disparu et une porte à plein cintre avec seuil au niveau du carrelage a été ouverte (8 m au-dessus du sol), peut-être pour donner un accès direct à la chapelle située dans le bâtiment accolé.

La pièce de la tourelle

On voit dans le mur les corbeaux qui soutenaient la poutraison et le plafond de cette chambre de 4 m de long sur 2,25 m de large à l'origine, et plus haut la voûte qui recouvrait l'espace de la tourelle.

Les travaux ont commencé à cet étage selon l'ordre suivant :

- Relevés d'architecture dans l'ouverture Sud-Est dont les bouleversements successifs sont complexes.



Le premier état de la fenêtre

Le dernier état, avec réemploi des pierres (relevés J.-M. Paoli)

- Pose d'une dalle en mortier de chaux et de billes d'argile de 40 cm d'épaisseur. Autrefois, il y avait une couche de terre de même épaisseur, très (trop) lourde pour le plancher situé en dessous.
- Relevés d'architecture dans la pièce d'accès à la tourelle aménagée plus tard en pigeonnier.

ANALYSE DE L'ETAT AVANT TRAVAUX

Après la restauration et la remise en fonction des caves, des cuisines et du premier étage, les interventions projetées et développées dans ce dossier porteront sur le deuxième étage (niveau IV).

Des opérations ont déjà été effectuées à ce niveau. La cheminée Est déjointoyée a été stabilisée et redressée. Le dégrossis des 4 murs de la salle a été exécuté. L'ébrasement (sol et murs) de la baie Nord a été restauré. Enfin, le corbeau Nord supportant la poutre centrale disparue du plancher haut, en très mauvais état, a été remplacé par un élément neuf en pierre de taille.

Sans protection ni fermeture au niveau de ses baies et sans plancher haut, le niveau IV reste ouvert aux froid, vent et pigeons qui dégradent petit à petit les parements.

Élévation Nord

Le dégrossis de l'élévation Nord ne forme plus une composition harmonieuse et unie. Certaines zones sont plus foncées et d'autres plus claires. L'ensemble présente aussi des coulures provenant des étages supérieurs.

Les éléments en pierre, corbeau de l'aisselier du plancher haut disparu et encadrement de la baie Nord présentent quelques verdissures. Le corbeau pierre de la poutre centrale récemment taillé est en bon état.

L'ébrasement de la baie Nord a été restauré dernièrement. Son sol en carreaux de terre cuite et ses coussièges sont en bon état. Ses murs et plafond badigeonnés sont également en bon état. Seul l'encadrement en pierre de la baie munie d'une traverse en deux blocs et d'un meneau à deux blocs présente des épaufrures et des microfissures.

La baie était munie auparavant de barreaux verticaux en fer forgé. Il en subsiste les 2/3. Des châssis en bois supportant un polyane ont été placés devant les 4 ouvertures de la baie et servent de clôture provisoire.

Élévation Est

Flanquée de la seule cheminée en pierre de taille de l'étage et percée par deux ouvertures (porte et baie), l'élévation Est présente un parement en grande partie en moellons apparents. Ces assises et ces ouvrages en pierre de taille ont été restaurés et rejointoyés récemment et semblent en bon état.

La baie Sud-Est, quant à elle, est en mauvais état principalement au niveau de la maçonnerie de son mur extérieur. Découpée à l'origine par un meneau et une traverse en pierre, cette disposition a été ensuite remaniée lors de la construction d'un bâtiment adossé à la tour. La baie originelle a laissé place à une porte cintrée dans l'angle Nord-Est pour desservir la tour depuis le bâtiment créé. Ce dernier a perdu un niveau. La porte donnant alors dans le vide, a été condamnée par des briques. Une baie haute carrée d'époque plus tardive a été créée. Elle est aujourd'hui bouchée. Ces changements de composition ont perturbé l'équilibre originel du mur entraînant une fissure importante verticale entre la porte et la baie bouchée.

L'ébrasement de la baie présente un sol en carreaux de terre cuite délimité par une plinthe inclinée de même nature. Son niveau est à 22 cm plus bas que celui de la salle principale. L'ensemble dégradé aujourd'hui, est à réviser.

Une reprise récente du badigeon de la voûte de la baie détonne avec ses élévations. Une harmonisation de l'ensemble est nécessaire.

A noter le rejointoiement récent et en bon état des éléments en pierre de taille de la coussière subsistante Sud.

Le local Est

La porte menant au local Est ne possède plus de menuiserie.

Le revêtement de sol en briques de terre cuite a été restauré récemment.

Les élévations Nord-Ouest et Sud présente des badigeons d'origine. Le mur Nord repris lors de la suppression de la tourelle, ne possède plus aucun badigeon.

Cet espace est démunie de plancher haut qui reposait en partie sur les deux corbeaux pierre subsistants du mur Ouest. La seule baie du local de petite dimension percée dans le mur Est ne possède pas de menuiserie.

Élévation Sud

L'ensemble du mur Sud dégrossis présente des coulures provenant des étages supérieurs.

L'encadrement en pierre de taille de la porte d'accès à la salle a été rejointoyé.

Les corbeaux pierre de la poutre centrale et de l'aiselier du plancher haut disparu présente des verdissures.

Élévation Ouest

Sans ouverture, le mur Ouest a été dégrossis mais de façon non harmonieuse. Les empochements des solives et de la poutre muralière du plancher haut disparu sillonnent le mur du Nord au Sud.

Le plancher haut

Il ne reste rien des éléments bois du plancher haut disparu lors de l'incendie de 1921. Seuls subsistent les corbeaux pierre et les empochements de la structure bois disparue qui permettent d'en déterminer les dispositions.

PROJET DE RESTAURATION

La restauration intérieure du niveau IV portera sur les élévations, le plancher haut et la finition du plancher bas. Le tout sera approvisionné par un treuil installé dans l'échafaudage qui devra être mis en œuvre contre le flanc Est de la tour et au-dessus de l'aile de dépendance afin de traiter la baie Est du niveau IV.

Les élévations

Un nettoyage général de l'ensemble des parements est prévu avec enduit, badigeon et patine d'harmonisation.

Un nettoyage et une reprise ponctuelle des épidermes anciens situés dans les ébrasements des baies et le local Est, se feront en parallèle.

La baie Nord avec la fenêtre F-IV-N-01

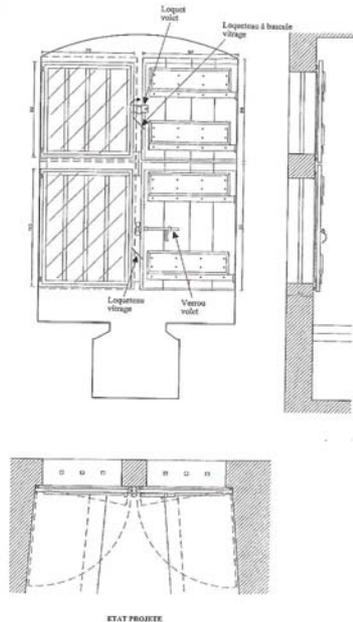
Un nettoyage général de l'ébrasement de la baie sera appliqué (sol, badigeon et coussièges)

Il sera suivi d'une révision de l'encadrement pierre de la fenêtre F-IV-N01. La traverse et le meneau seront ragrés, des nouveaux barreaux en fer forgé de section carrée compléteront les existants révisés et traités afin de restituer le système de fermeture et de défense.

La baie sera clôturée par 4 châssis vitrés ouvrants sur cadre métallique. L'ensemble sera traité de la façon la plus discrète possible, le vitrage n'existant pas à cette époque mais nécessaire au confort moderne et à la sécurité des personnes.

Les gonds XIXe existants qui ne permettent pas une restitution cohérente seront déposés.

On restituera alors les 4 volets bois disparus en s'inspirant des volets bois visibles sur le cliché de J-G Bulliot datant de la fin du XIXe siècle. Modèle simple (planches de chêne verticales clouées sur deux traverses chêne) et cohérent historiquement.



*Cliché intérieur de la baie Nord du niveau III
fin du XIXe siècle
(J-G Bulliot)*

La baie Est avec la porte P-IV-E-02 et F-IV-E-02

Une restauration générale de son ébrasement est à effectuer.

Au niveau du sol, on réalisera deux marches en grès de Blavosy de hauteur 14cm chacune afin de faciliter l'accès au niveau de cet ébrasement. Le carrelage existant sera donc en partie déposé. Le reste sera révisé.

La coussiège subsistante Sud sera rejointoyée et nettoyée.

Au niveau des élévations, on procédera à un coulinage en recherche des fissures, une restauration des épidermes anciens et la pose d'un badigeon et d'une patine d'harmonisation.

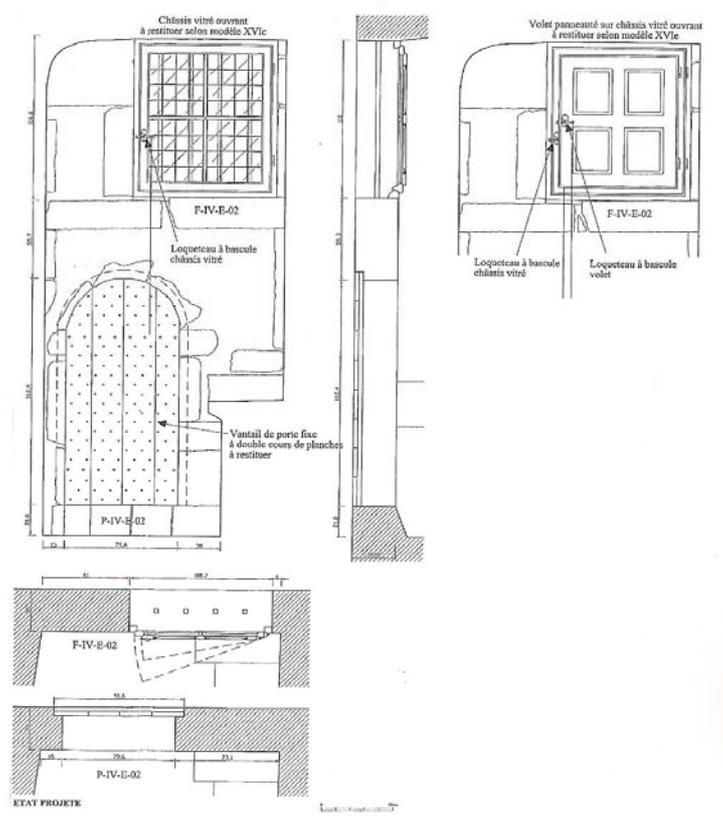
Au niveau des baies condamnées du mur Est, on dégagera la porte cintrée P-IV-E-02 et la baie haute droite F-IV-E-02 selon le dernier état d'ouvertures du mur. On reprendra auparavant l'importante fissure verticale. Les encadrements et feuillures en pierre de taille dégagés seront révisés.

La porte cintrée P-IV-E-02 sera munie d'un vantail indispensable à la compréhension du dernier état de la baie pour être en cohérence avec le sol actuel de l'ébrasement.

Le vantail sera à double cours de planches assemblées par clous forgés pour une meilleure résistance aux intempéries et sera fixe pour d'évidentes raisons de sécurité.

La baie haute F-IV-E-02 sera munie de 4 barreaux verticaux en fer forgé restituant son système de défense émis dans les dessins de restitution réalisés par Jean-Manuel Paoli en octobre 1997.

Une menuiserie de fenêtre de style XVI^e siècle viendra habiller la baie. Elle sera composée d'un cadre, d'un châssis ouvrant à quatre panneaux de verres montés au plomb et d'un volet panneauté bois.



Les menuiseries des portes Est et Sud (P-IV-E-01 et P-IV-S-01)

On restituera les vantaux de ces portes d'après un modèle contemporain: de simples planches verticales emboîtées les une dans les autres, chevillées sur des traverses engravées, le tout en chêne.

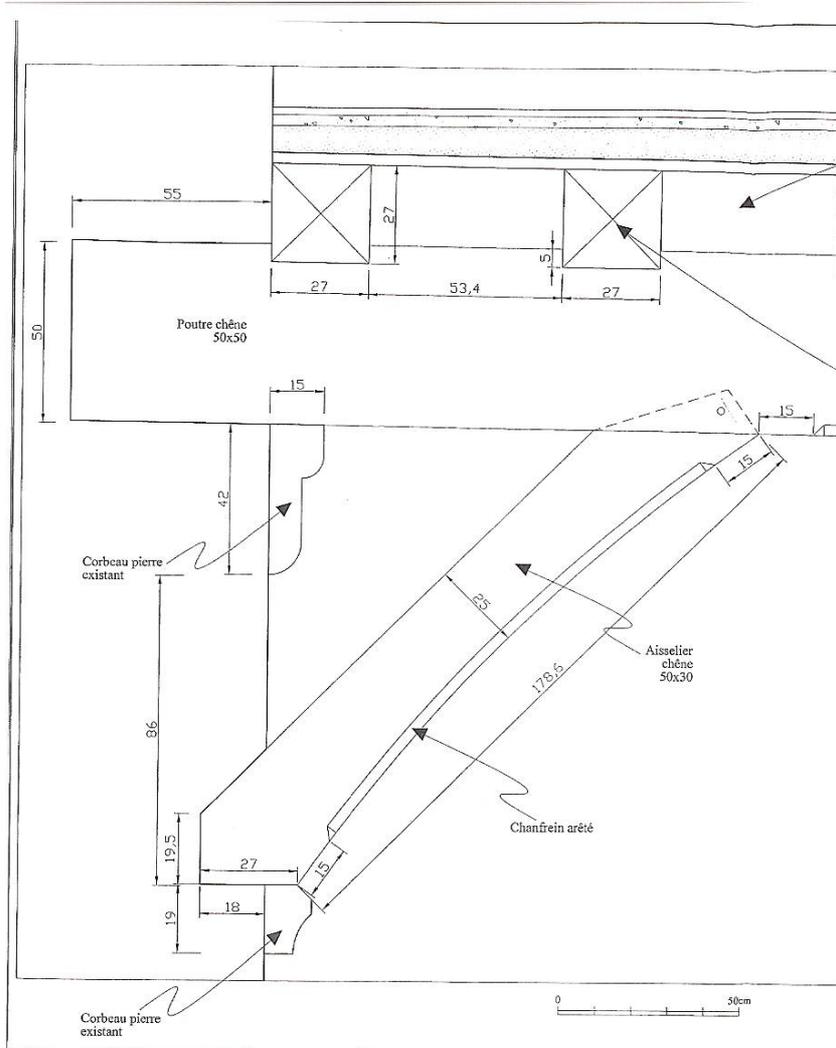
Le plancher haut

Il s'agit de restituer le plancher disparu lors de l'incendie de 1921.

Les empochements de ses poutres et solives ainsi que les corbeaux pierre subsistants nous permettent de recréer à l'identique ce plancher en chêne. Un cliché intérieur du niveau IV de J-G Bulliot datant de la fin du XIX^e siècle vient appuyer cette restitution.



Cliché intérieur du niveau IV de la fin du XIXe siècle (J-G Bulliot)



Les deux corbeaux pierre placés chacun au milieu des parois Nord et Sud supportaient une poutre en chêne à chanfrein arrêté d'un seul élément traversant toute la salle. Afin de supporter le poids et la portée de la poutre et du plancher, deux aisseliers courbés et à chanfrein arrêté également disparus étaient placés aux deux extrémités de la poutre et reposaient sur deux corbeaux en pierre subsistants.

Deux séries de solives orientées Est-Ouest complétaient la structure de ce plancher.

La première série située dans la partie occidentale venait en partie s'encaster en son Est dans la poutre centrale et reposer en son Ouest sur une poutre muralière insérée dans le mur et aujourd'hui disparue (agencement confirmé par les empochements).

La seconde série située dans la partie orientale de la pièce venait en partie s'encaster en son Ouest dans la poutre centrale et s'encastrait entièrement en son Est dans une poutre muralière placée sur les corbeaux pierre subsistants. L'ensemble était recouvert par des planches en chêne.

L'ensemble du plancher haut devait légèrement s'incliner du Sud vers le Nord vu les hauteurs différentes des corbeaux de la poutre centrale et de l'inclinaison minimale des empochements des solives du mur Ouest.

Réutilisant les empochements subsistants, nous conserverons cette inclinaison. L'horizontalité du nu supérieur du plancher se fera par les composantes de ce dernier. Il s'agira des mêmes éléments que ceux du plancher bas (intermédiaire entre les niveaux III et IV) : un feutre isolant suivi d'une chape composée d'un béton léger et de polystyrène. Le revêtement de sol du niveau V et son mortier de pose se feront lors des travaux du niveau V.

Le revêtement du plancher bas

Le revêtement du plancher bas reste à créer.

Il sera en carreaux de terre cuite 15x15 comme le niveau III et filera dans la cheminée Est.

L'idéal serait d'utiliser des carreaux de réemploi qui se trouvent assez aisément sur le marché.

Electricité

Le niveau IV sera approvisionné en électricité et aura un éclairage identique à celui du niveau III.

Les menuiseries des fenêtres Nord et Sud du niveau III (F-III-N-01 et F-III-S-01)

La fenêtre F-III-N-01

Dans un premier temps, on révisera l'encadrement et le meneau pierre de la fenêtre ainsi que les empochements des barreaux disparus. On restituera alors le système de défense par la réalisation et la pose de deux séries de 5 traverses en fer forgé de section carrée à trous renflés recevant 2 barreaux verticaux en fer forgé de section carrée.

Dans un second temps, on appliquera le même système de clôture projeté pour les fenêtres du niveau IV, évoqué précédemment : 2 châssis vitrés ouvrants sur cadre métallique et 2 volets bois de modèle simple (planches de chêne verticales clouées sur deux traverses chêne) et cohérent historiquement.

Les gonds XIXe existants qui ne permettent pas une restitution cohérente seront déposés.

La fenêtre F-III-S-01

Les interventions seront les mêmes que pour la fenêtre F-III-N-01.

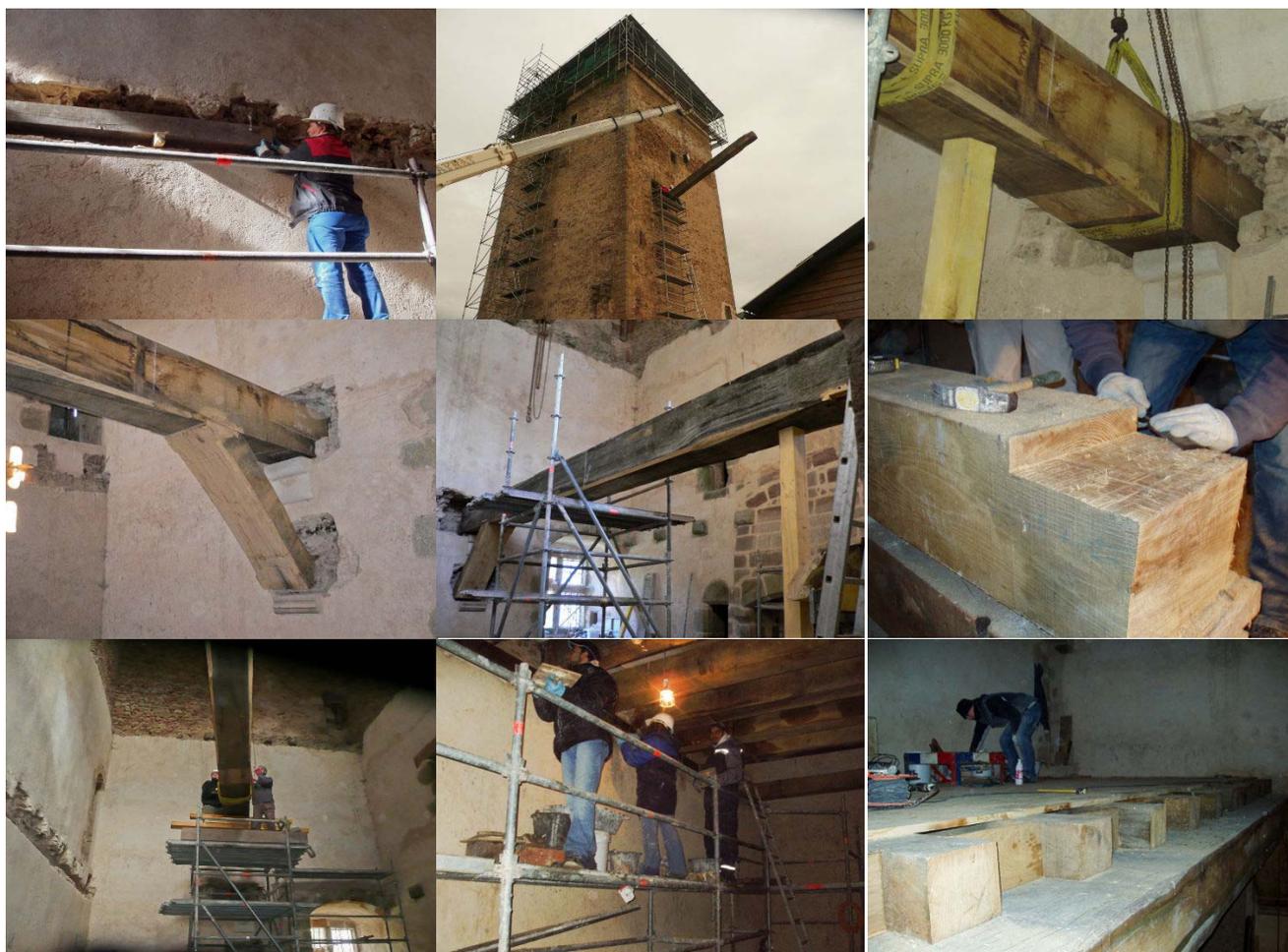
- Révision de l'encadrement et des empochements des barreaux disparus. A signaler que le linteau et l'appui remplacés lors d'une restauration précédente de la baie ne possèdent plus d'empochements centraux. On les restituera donc.

- Restitution du système de défense de la baie par la réalisation et la pose de 3 traverses en fer forgé de section carrée à trous renflés recevant 3 barreaux verticaux en fer forgé de section carrée.

- Pose d'un châssis vitré ouvrant sur cadre métallique après avoir retiré les gonds XIXe.

- Restitution du volet bois disparu de même nature que ceux de la fenêtre F-III-N-01. Son système de fermeture différera des autres volets projetés. En effet, des cavités dans les murs de l'ébrasement de la baie témoignent du système médiéval employé. Il s'agissait d'une simple barre horizontale bois qui venait bloquer le volet et s'encaster dans les cavités subsistantes. On restituera donc ce système.

LES TRAVAUX



Installation de la poutre centrale et des solives



Scellements au plombs des barreaudages





Réalisation des portes



Portes et volets



VERS LE TROISIEME ETAGE

La porte armoriée

Sortons pour reprendre notre ascension. Un élément curieux et d'importance qui, selon Bulliot, donne la certitude que le manoir d'origine s'arrêtait au second étage, est la porte armoriée. Selon lui, les gardes préposés au guet de nuit sur la plate-forme sommitale étaient comme séquestrés, car cette porte interdisait la descente de l'escalier. Le maître, ayant retiré la clé après fermeture, pouvait dormir sans crainte que les veilleurs quittent leur poste ou se promènent dans les escaliers. De plus cette porte, seule dans tout le bâtiment, est surmontée d'un écu taillé en relief dans un tympan à cintre surbaissé, destiné sans doute à recevoir les armes peintes de la famille, mais sans aucune trace aujourd'hui.

La latrine

Derrière cette porte se trouve un petit palier de 1,20 m de côté, donnant sur une autre porte latérale à gauche. Son verrou, placé à l'extérieur, s'enchâssait dans un bourrelet de la pierre, ménagé en saillie. Cette porte était destinée à clore une latrine (0,70 de côté) dont la tablette détruite reposait sur deux consoles trilobées débordant sur la façade occidentale, donnant à l'ensemble l'apparence d'un mâchicoulis. La tablette et le dossier de cette logette ont été remplacés par un blocage percé de deux petites meurtrières pour armes à feu, seul exemple existant dans la tour.

Eclairé par la fente d'une longue meurtrière-prise de lumière de 0,80 m sur 0,12 m, l'escalier gravit alors la face occidentale du bâtiment sur 17 marches. Il s'ouvre vers l'extérieur par une lucarne de 0,50 m sur 0,35 m.

Nous parvenons à un nouveau palier près de l'extrémité duquel, à gauche on voit la porte d'une autre latrine, détruite et bouchée en partie elle-aussi, et dont les consoles subsistent dans la façade.

A droite, la porte d'entrée donne sur le vide...

LE TROISIEME ETAGE

Ce troisième étage, inaccessible donc actuellement, a été longuement décrit par Bulliot qui l'avait visité. Nous reprenons ici ses commentaires : « *Dans la tour exhaussée, la salle du troisième étage, par sa recherche, devenait la chambre d'honneur, celle du seigneur ou de ses hôtes de marque. La porte rectangulaire à l'extérieur possède, à l'intérieur de l'appartement, une archivolte cintrée. Deux fenêtres à meneaux, munies de bancs, percées au N et au S, y versent abondamment la lumière malgré l'épaisseur des murs (2,45 m). Les barreaux de fer qui les protégeaient contre l'escalade semblent ici une précaution presque superflue à quinze mètres de hauteur. N'oublions pas le judas percé dans le plancher, comme celui de la chambre en dessous, qui confirme l'attribution de cette salle aux maîtres des lieux. Ce judas a conservé sa chevillette de fermeture.*

La création de cet étage et de ceux qui le surmontent ne changea presque rien aux dispositions générales de l'édifice. Aucune invention nouvelle de l'art de la défense n'y fut introduite. On resta fidèle au plan primitif en conservant le mode de l'ancien escalier et des fenêtres. Ces particularités marquent une date qui ne peut dépasser le milieu du XIV^e siècle... Mais le caractère artistique du troisième étage offre une différence d'ornementation appréciable avec ceux qui le précèdent et qui le suivent ». Et Bulliot de décrire la cheminée, ce que nous ferons nous-même plus loin...

VERS LE QUATRIEME ETAGE

Reprenons notre ascension. Une seconde porte en travers de l'escalier, rectangulaire mais surmontée d'un cintre, montre une grande parenté avec celle de l'appartement. La présence de cette porte, pour interdire la descente des guetteurs, n'a pu avoir de raison d'être qu'à un moment où elle fermait elle-même des combles. Cet élément peut nous faire penser que le travail de rehaussement de la tour s'est effectué en deux étapes distinctes, même si elles ont été rapprochées.

A partir de la porte, en retour d'angle sur la face nord, une rampe de 20 marches, de 0,65 de largeur, témoigne d'un nouveau mode de construction : la gaine voûtée de l'escalier laisse place à une couverture de dalles épaisses et solides. Serait-ce un nouvel indice de la reprise de la construction à cet endroit ?

Une lucarne de 0,70 m sur 0,40 m suffit à l'éclairage de cette longue rampe. Elle remplace avantageusement les étroites meurtrières des étages inférieurs. Il est vrai qu'à pareille hauteur, on ne craint plus guère « l'eschellement »

Un palier de 2,45 m de longueur sur 0,60 m de largeur donne accès à la porte du quatrième étage, dont les planchers avaient été enlevés bien avant que Bulliot ne vienne visiter la Tour, ce qui l'empêcha d'en faire une description détaillée.

Par la porte d'accès au quatrième étage, nous pouvons cependant, pour reprendre notre souffle, admirer la cheminée du troisième, d'un modèle remarquable : *« Sans autre saillie que ses supports, sa décoration simple et massive lui donne un aspect quasi-roman, même si cette forme se rencontre à des dates plus récentes jusqu'au XV^e siècle. Le linteau surbaissé pèse sur des pieds droits à pans coupés et lourds. Trois pilastres rudimentaires, courts et trapus, avec bases et chapiteaux d'aspect primitif, posés en étage sous la poutre longitudinale encastrée dans la muraille, y forment une décoration originale, distincte des cheminées des autres étages. L'insertion de la poutre dans la paroi paraît le fait d'une reprise et peut être l'indice de la substitution de cette décoration à un état des lieux plus modeste, que des circonstances inconnues engagèrent à embellir ».*

De cette même porte, on entrevoit sur le mur oriental, une cheminée carrée aux dimensions plus modestes (environ 1,20 m de large) avec quelques éléments de décoration. Et trois fenêtres : Celles du sud et de l'ouest n'ont qu'un coussiège. Celle de l'est, non plus à croisillons mais géminée, en a deux. Bulliot réussit à la décrire, je ne sais comment : *« Le pilier séparant les baies couronnées d'un arc légèrement brisé en pointe affecte un rudiment de base et d'abaque sans chapiteau ».*

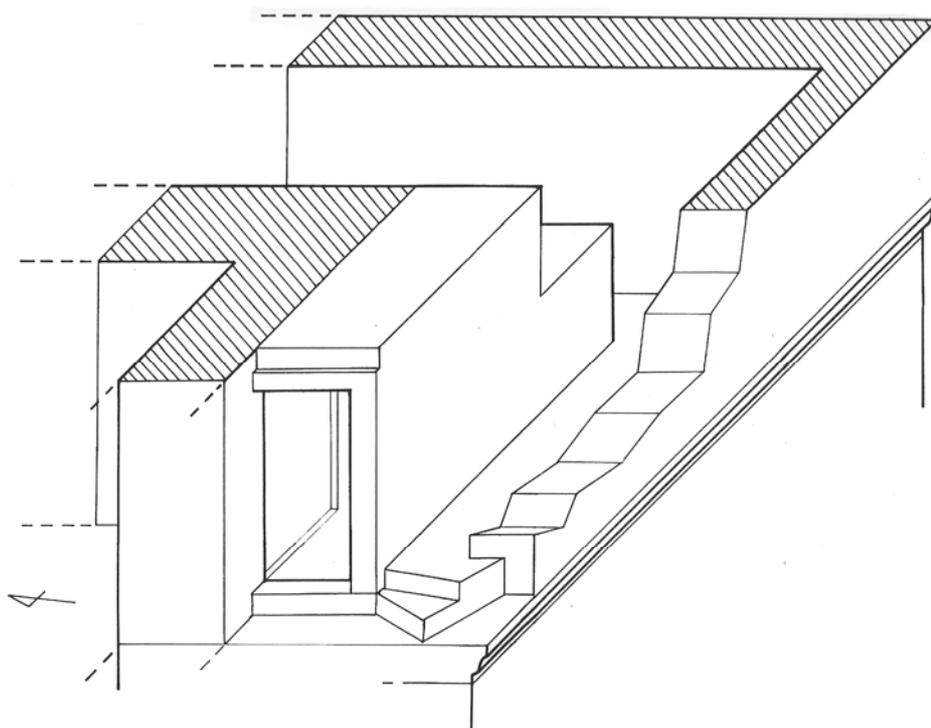
VERS LES CINQUIEME ET SIXIEME ETAGES

Encore un effort ! Avant d'emprunter la montée sur la façade nord, voici la fenêtre du guetteur : 0,90 m sous voûte, 0,50 m de largeur, à cadre rectangulaire extérieurement et munie d'un barreau, plus utile sans doute à prévenir les chutes qu'à empêcher l'intrusion par « eschellement » (nous sommes à 18,50 m du sol !). Le guetteur s'asseyait sur un banc placé à gauche dans l'embrasure mais ses genoux n'avaient pas beaucoup de place (35 cm) ! La correspondance de cette lucarne avec le château ducal de Montcenis, peu éloigné et en ligne droite, se prêtait sans doute à des signaux.

Montons quelques marches. A droite, la porte d'entrée dans la pièce de la tourelle. Plus haut encore, en face de la fenêtre à gauche, la porte d'entrée au cinquième étage. Ce niveau est lui-aussi inabordable et l'était déjà à l'époque de Bulliot. Nous pouvons difficilement apercevoir la cheminée, de 1,20 m d'ouverture, rectangulaire, sans ornement et sans hotte. L'appartement comporte, comme le précédent, trois fenêtres monumentales avec un ou deux coussièges. Un coup d'œil sur la poutre de chêne (60 cm de section), et les solives qui soutiennent le plancher supérieur : le tout a été reposé en 1993.

LE SIXIEME ETAGE

Encore un tournant à 90° : Avant d'arriver à la plate-forme sommitale, l'escalier subit une dernière modification. Il perd la moitié de sa largeur pour déboucher sous une construction dont il ne reste plus que l'aire occupant un rectangle de 2,50 m sur 1,20 m, prise en partie sur la chemin de ronde. Il y avait là peut-être une échauguette qui ajoutait à la hauteur de la tour et qui permettait d'étendre l'horizon et d'observer plus intensément la campagne. Il est difficile de l'affirmer : C'est l'opinion de Bulliot mais la construction avait déjà disparu à son époque. Tout ce qui subsistait et subsiste encore, c'est une sorte d'allée couverte au débouché de l'escalier qui permettait de le protéger des intempéries. L'accès sur le chemin de ronde se fait par une porte dont Bulliot a donné une photographie. On peut penser que cette porte se fermait à clé sur le veilleur et ses compagnons de garde, de la même manière qu'à l'ancienne plate-forme sommitale. Nous voici donc au sommet, niveau 8, à 26 m de hauteur.



Proposition de reconstitution de l'accès au chemin de ronde

Description de cet étage

L'incendie de 1920 détruisit entièrement le toit. Quant au plancher, il n'existait déjà plus à l'époque de Bulliot.

En 1928, des travaux furent effectués pour sauvegarder le chemin de ronde. Ils consistèrent à boucher toutes les ouvertures et à araser les murs à 1,40 m environ. Quatre tirants de fer furent tendus et scellés dans les murs dont le sommet fut recouvert d'une chappe en mortier de ciment.

Au cours des quelques 70 années suivantes, les murs se détériorèrent, des brèches de plus en plus importantes s'ouvrirent surtout sur les côtés O et E, battus par les pluies. Les intempéries (alternances d'humidité et de froid), les oiseaux, la végétation, s'unirent pour déstabiliser les pierres de l'étage sommital. Des pans entiers de murailles s'effondrèrent avec les tirants, détruisant le bâtiment adjacent dans leur chute.

En 1992, le chemin de ronde vers le sud était recouvert de fiente d'oiseaux sur au moins 50 cm de hauteur, des arbustes y avaient poussé. Les murs de part et d'autre étaient très instables. A l'ouest et à l'est, le chemin de ronde n'existait plus. La muraille était effondrée parfois jusqu'à 3 m en-dessous du niveau des dalles qui avaient été emportées dans la chute. Les plantes poussaient dans les pierres...

Le côté nord semblait en meilleur état mais il était inaccessible...

Les travaux

Ils ont commencé avant même la création officielle de l'Association. Notre but était de montrer notre détermination en nous attaquant à la partie la plus impressionnante, voire la plus inquiétante. Nous avons d'abord procédé au déblayage-nettoyage du côté sud du chemin de ronde, ce qui nous a permis de prendre des photos et de mettre en évidence les anciennes ouvertures et les niches à pigeons.

Pendant l'hiver 1992-93, un chantier AFPA, sous la direction de Pierre Hoffman, a procédé au démontage de toutes les parties menaçantes de la muraille et des murs instables du chemin de ronde. Cette action a permis d'avoir accès en sécurité à tous les côtés de la tour. Ensuite, les stagiaires ont remaçoné la partie intérieure de la muraille, consolidant les semelles qui avaient autrefois accueilli le plancher de cet étage. Enfin, avec l'aide précieuse et désintéressée de M. Pautonnier et de l'entreprise Potain-Poclain Manutention, qui a mis à notre disposition un engin ultra-moderne de levage, nous avons reposé la grande poutre, les solives et un plancher temporaire (11 tonnes de bois).

Après le classement de la Tour du Bost, M. Didier, architecte en chef des Monuments Historiques, estima que la consolidation et reconstruction du dernier étage étaient les étapes prioritaires pour la sauvegarde du monument. Il nous incita à acquérir un échafaudage en encorbellement avec parapluie. Grâce à S.M.B.S et avec l'aide financière de la D.R.A.C., cet échafaudage a été installé en juin-juillet 2001 par l'entreprise Vuillermoz. Grâce à cet aménagement nécessaire et tellement espéré, les travaux ont repris de façon assidue.

Un stage M.H.(juillet 2001) a procédé à l'étude des parties hautes du monument et en a commencé la consolidation.

Un premier chantier d'insertion (2002) a repris ou reconstruit les parties effondrées de la muraille E et O, et ce depuis 6 m en dessous du chemin de ronde. Les dalles et les corniches ont été taillées et reposées. Le plancher définitif a été installé.

Deux autres chantiers d'insertion ont été nécessaires pour rétablir le mur extérieur du chemin de ronde sur une hauteur de 2 m. En se servant des dessins réalisés dans les années 1880-1900 par les architectes des usines Schneider du Creusot, les stagiaires ont taillé les éléments des fenêtres et des meurtrières, remaçoné les murs (0,40 m de large), puis jointoyé les pierres.

Il reste encore beaucoup à faire à ce dernier niveau : il faudra d'abord démonter l'échafaudage dont les pieds empêchent le travail de maçonnerie, puis le remonter de manière différente en déplaçant les pieds mais en conservant le parapluie. Le mur intérieur à remonter aura 0,60 m d'épaisseur et 2 m de haut. Il comprendra une porte, deux fenêtres et 81 trous de pigeon. Il faudra aussi remonter les conduits des cheminées jusqu'au toit. Quant à cette toiture, à quatre pans,

couverte de bardeaux de châtaigniers, elle montera jusqu'à 10,40 m au-dessus du chemin de ronde... Nous n'en sommes pas encore là et il faudra encore bien des efforts pour y parvenir...



Le sommet

Après l'incendie de 1920 et la disparition de la totalité de la charpente et de la couverture, les maçonneries sommitales se sont rapidement dégradées et les chutes de pierres rendaient l'approche du bâtiment dangereuse.

Des premiers travaux ont permis de sécuriser le sommet avant l'installation de l'échafaudage en encorbellement nécessaire à la restauration.

Après les consolidations des maçonneries sur 6 mètres et la reprise du sol du chemin de ronde, le mur parapet extérieur avec ses nombreuses ouvertures a été remonté sur deux mètres.

Il faudra attendre le démontage de l'échafaudage pour restituer le parapet intérieur.

Notre visite se termine ici. Avant de redescendre, un coup d'œil sur le panorama du côté sud : on aperçoit le lac de la Sorme, la dépression de la Bourbince et le Bassin Minier de Blanzey-Montceau. La Tour du Bost était presque invisible de ce côté, mais l'on se rend compte qu'elle surveillait toute la région...



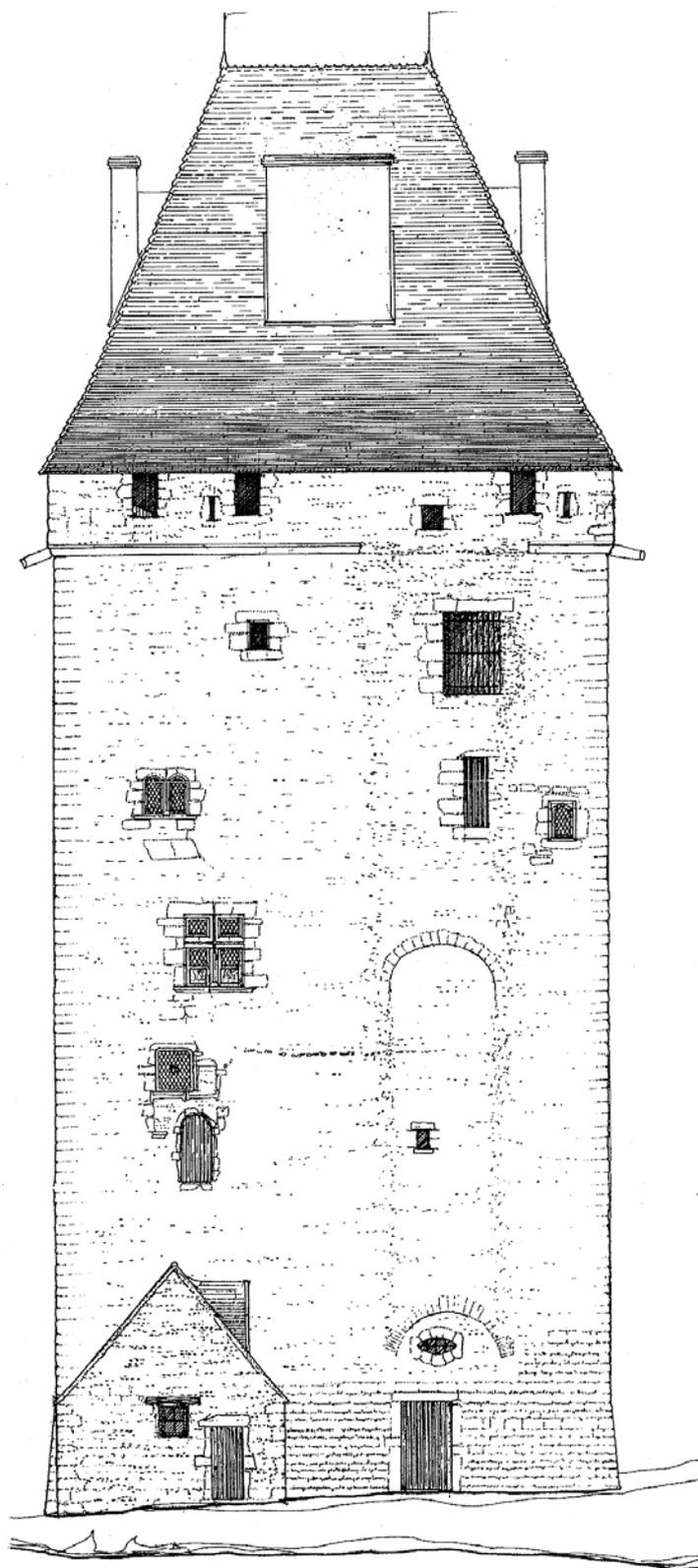
Le premier étage restauré en 2008



L'équipe



Le second étage restauré



Proposition de restitution (dessin de F. Didier, Architecte en Chef des M.H.)